LIBERTÉ

60¢ plus TPS

5 Saint-Boniface, du 7 au 13 février 1992 Tél.: 237-4823 Fax: 231-1998

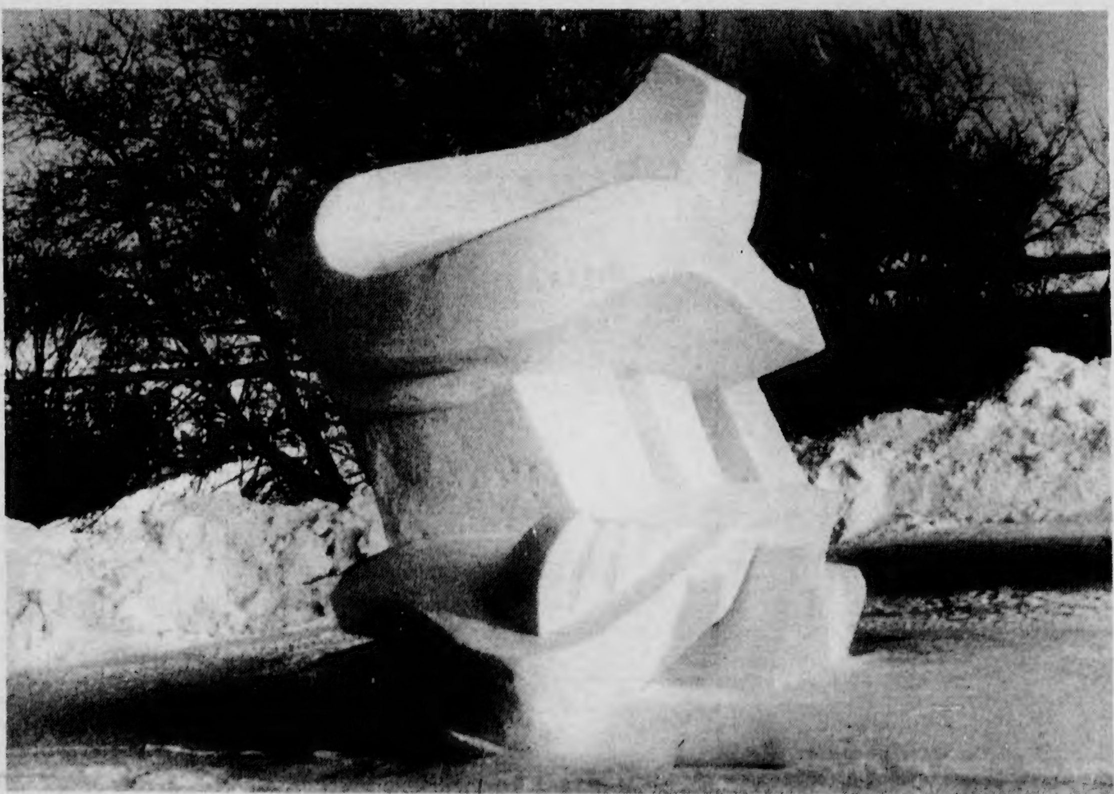


photo: Jim Tallosi

Nuagerie des plaines!

Le Manitoba a encore une fois remporté le prix d'excellence du Canada du concours de sculpture sur neige du carnaval de Québec. Nuagerie est une oeuvre de Réal Bérard, Gary Tessier et Jim Tallosi. **Page 14.**

Citation de la semaine

«Quand on vit dans un pays pauvre, on ne peut pas parler d'Évangile en l'air.»

Le prêtre haïtien Rexilien Pierre, sur le rôle du prêtre et la persécution dans son pays où un coup d'État a renversé le gouvernement de Jean-Bertrand Aristide en 1991. **Page 19.**

Encore la cour?

La Fédération provinciale des comités de parents cherche de nouveau à mettre des pressions juridiques sur le gouvernement manitobain pour faire avancer le dossier de la gestion scolaire. **Page 3.**

Lambert! Lambert!

Une bonne partie de Saint-Malo était à l'aréna de Winnipeg pour assister à la première partie de leur Nordique préféré au Manitoba. **Page 17.**

La formule de l'équité

Les divisions scolaires du Manitoba ont appris comment la nouvelle formule de financement va affecter leurs revenus de 1992-1993. Des chiffres pour la Seine, la Montagne et Saint-Boniface. **Page 6.**

Le rock rebelle

Les membres du groupe Vilain Pingouin, qui seront cette année au Festival du Voyageur, s'attendaient à vendre 25 000 copies de leur premier album. Ils en ont vendu plus de 60 000. **Page 11.**

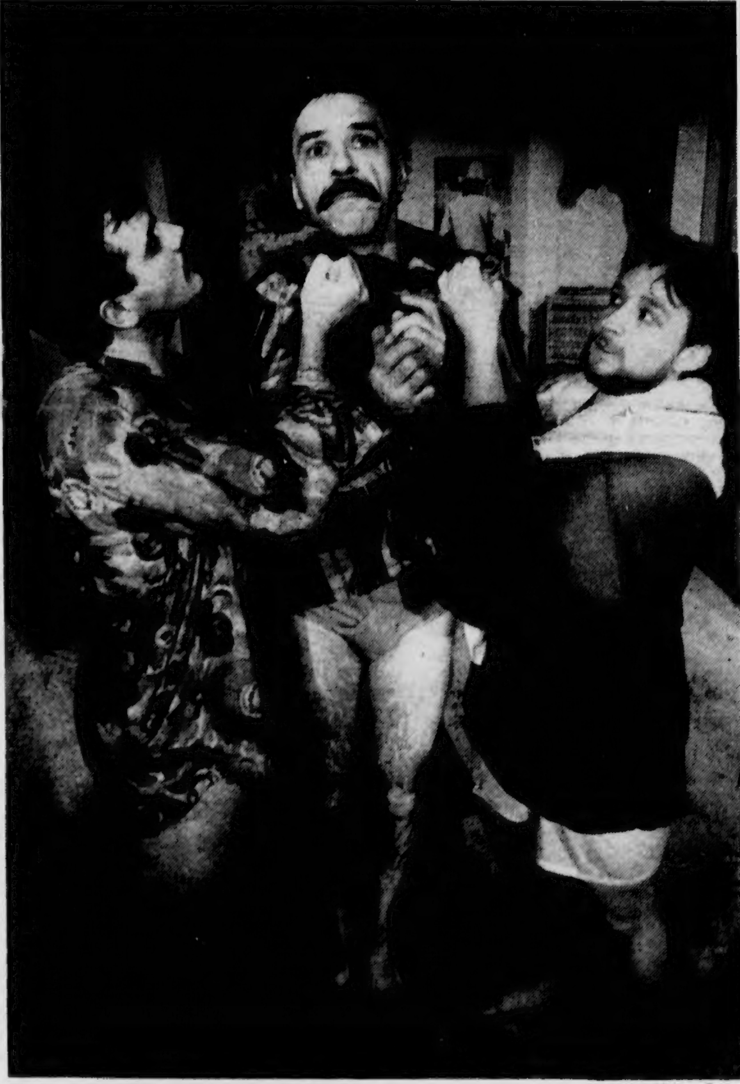


photo: Hubert Pantel

Drôle de trio

Marc Prescott, Charles Leblanc et Jean Fontaine pourraient bien mettre quelques hommes mal à l'aise avec leur interprétation des Rogers, une pièce du Cercle Molière présentée au théâtre de la Chapelle jusqu'au 15 février. Page 13.



LA GALERIE

Dans le cadre du Festival du Voyageur nous vous invitons à faire connaissance avec les artistes suivants de 19 h à 21 h.

Lundi 10 février:	Marcel Bernardin
Mardi 11 février:	Irène Rondeau
Mercredi 12 février:	Donat Tétreault
Jeudi 13 février:	Louis Brisebois
Vendredi 14 février:	Jean-Marie Rioux

La programmation reliée à l'exposition:
«D'la belle ouvrage: la sculpture sur bois au Manitoba»
est rendue possible grâce à l'appui financier de:

LA LIBERTÉ

Ccfm, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface, 233–8972.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi
par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de
l'Association de la presse francophone (APF)
depuis 1984

Directeur et rédacteur en chef: Yves CHARTRAND
Directeur adjoint: Jean-Pierre DUBÉ
Journalistes: Laurent GIMENEZ, Sylviane LANTHIER, Robert DUSSAULT
Correspondant national: Yves LUSIGNAN (Agence de presse francophone)
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Collaborateur amical: BICOLO
Graphiste: Gilbert PAINCHAUD
Typographe: Véronique TOGNERI
Secrétaire-comptable: Yvonne LARIVIÈRE
Secrétaire-réceptionniste: Christiane AVANTHAY
Développement de photos: Hubert PANTEL

Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.

Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) 237-4823. Télécopieur: (204) 231-1998.
L'heure de tombée pour les annonces est le mardi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10%.
Représentation nationale: OPSCOM (613) 234-6735.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'abonnement annuel coûte 25$ au Manitoba, 30$ ailleurs au Canada et aux États-Unis, et 35$ à l'étranger. A ces tarifs s'ajoute la TPS fédérale de 7%.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.

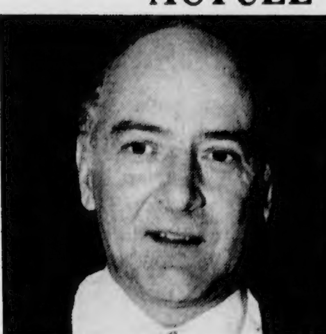
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

CAYOUCHE



SOMMAIRE

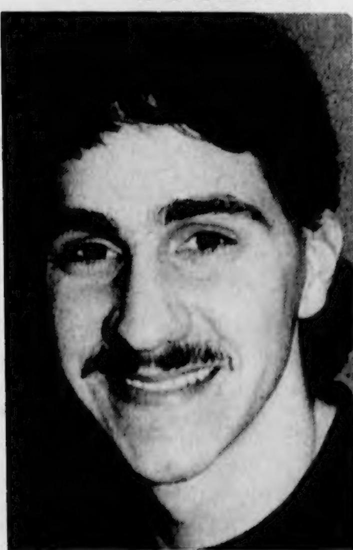
ACTUEL


André Chaput. Page 6.

CULTUREL

SPORTS

SOCIÉTÉ


Denis Marcon. Page 18.

Le MANITOBA de A à Z

Ici et ailleurs

Baisse annuelle de l'habitation

Winnipeg - Le nombre de logements mis en chantier au Manitoba s'est établi à 411 en 1991, une baisse de 28 % par rapport à 1990. Le total annuel des mises en chantier a par ailleurs diminué de 41 % par rapport à l'an dernier. Bien que l'activité de construction ait ralenti au dernier trimestre de l'année, la Société canadienne d'hypothèques et de logement indique que le secteur de l'habitation semble commencer à se stabiliser. On prévoit que l'activité sera faible pendant la première moitié de l'année, mais qu'elle s'accélérera pendant la deuxième.

Centraide atteint son objectif

Winnipeg - Centraide a atteint l'objectif de 8,2 millions $ fixé en 1991 et pourra ainsi offrir aux agences qui dépendent de son financement une augmentation pouvant se chiffrer jusqu'à 3 %, le pourcentage le plus élevé depuis trois ans. Une somme additionnelle de 250 000 $ sera également disponible pour aider les enfants et les familles en situation de crise.

29% de postes bilingues

Ottawa - Le nombre de postes bilingues dans la fonction publique fédérale est demeuré stable depuis 1984 pour se situer à environ 29 %. Le dernier rapport du Conseil du Trésor indique que sur les 213 140 postes de la fonction publique, 62 807 étaient bilingues. La majorité de ces postes, 38 502, sont évidemment concentrés dans la capitale nationale. Le Québec est la province où il y a le plus de postes bilingues avec 54 % des fonctionnaires fédéraux. Les chiffres des autres régions sont: Nouveau-Brunswick - 38 %; autres provinces de l'Atlantique - 6 %; Ontario - 8 %; Ouest et Nord canadien - 3 %. Dans l'ensemble du pays, 28 % des fonctionnaires fédéraux sont des francophones. (APF)

5% au lieu de 10

Winnipeg - Pendant les deux prochaines années, les accédants à la propriété pourront faire une mise de fonds minimale de 5 % au lieu de 10 et obtenir un prêt hypothécaire assuré par le gouvernement fédéral, a annoncé la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Quelque 200 000 ménages canadiens qui sont présentement locataires pourraient devenir propriétaires. Le nouveau programme s'adresse aux personnes capables de payer des mensualités plus élevées, mais qui ont de la difficulté à se constituer une mise de fonds de 10 %. La limite de prix des maisons pouvant être financées au Manitoba est toutefois de 125 000 $. En 1991, la SCHL a aidé 134 000 ménages à accéder à la propriété.

ACTUEL

Des retards inacceptables dans la mise en oeuvre de la gestion scolaire

Les parents gardent leur cas devant la Cour suprême

La Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) a demandé à la Cour suprême du Canada, le 22 janvier dernier, de prolonger de 18 mois le délai pour entendre l'appel des parents franco-manitobains. L'organisme soutient que la province met trop de temps à initier la mise en oeuvre de la gestion scolaire promise par Gary Filmon à plusieurs reprises.

Une quarantaine de parents, représentant les quelque 20 comités de la FPCP ont entériné le 29 janvier la décision de l'organisme de prendre tous les moyens possibles pour presser le gouvernement à légiférer en fonction de la rentrée de 1993.

«Nous n'accepterons jamais un nouveau report, a déclaré le président Gilbert Savard. Nous sommes passés de l'inquiétude à l'impatience. Il n'y a pas de raisons d'attendre, on veut que ça bouge.»



Le président Gilbert Savard: impatience.

photo: La Liberté

Le conseiller juridique Laurent Roy: un échéancier précis.

Les choses vont commencer à bouger au niveau juridique. La cause des parents manitobains est toujours devant la Cour suprême depuis le dépôt d'un avis d'appel, en février 1990, au lendemain du jugement de la Cour d'appel du Manitoba.

Selon le conseiller juridique Laurent Roy, il y aura prochainement une audience en Cour suprême pour étudier la demande des parents de prolonger le délai d'appel. «La province devra se présenter pour se prononcer sur notre demande. On demande un délai à cause des promesses (de Gary Filmon).» Sans les promesses, la FPCP inscrirait l'appel.

«Qu'est-ce qu'il faut faire pour les faire passer à l'action? Il faut qu'ils fassent quelque chose, souligne Me Roy. On abandonnerait l'appel si toutes les parties consentiraient à une ordonnance prévoyant un échéancier précis.»

Depuis la victoire en Cour suprême des parents de l'Alberta, la province a mis sur pied un groupe de travail, présidé par Edgar Gallant. Le rapport de mai 1991 propose un modèle de gestion ainsi qu'un modèle de mise en oeuvre, que la province a acceptés en principe. Mais au cours des derniers mois, pas de nouvelles.

Selon le rapport Gallant, une nouvelle loi scolaire doit être promulgée au printemps de 1992. Mais pour ce faire, la rédaction de la loi devait débuter à l'automne. Les premières élections de commissaires francophones étaient prévues pour juin 1992 dans le rapport. À la FPCP, on croit que rien de cela n'avance.

La FPCP a demandé une rencontre d'urgence avec le premier ministre. Elle entend également rencontrer la ministre Rosemary Vodrey, ainsi que les partis d'opposition. La province n'a pas encore réagi.

Jean-Pierre DUBÉ

SAINTE-ANNE-DES-CHÊNES

Le Village ajoute à sa réserve

Le Village de Sainte-Anne-des-Chênes a terminé son année financière en ajoutant 50 000 $ à son fonds de réserve.

C'est ce qu'a indiqué le secrétaire-trésorier Guy Lévesque, à la suite de la réunion du 27 janvier. Du côté de l'administration, le Village a terminé l'année avec un surplus de 1 260 $, tandis qu'une perte de 975 $ a été enregistrée au secteur des services publics.

Les conseillers ont reçu la démission du chef de la brigade des pompiers. Maurice Chaput a occupé ce poste pendant près de 20 ans. Il a été remplacé par Ken Dayment, qui sera secondé par deux sous-chefs: Richard Grégoire et Bruce Streeter.

Le conseil a augmenté les frais d'ambulance pour l'année en cours. Les frais passent de 38 à 40 $ pour les appels de la Villa Youville; de 70 à 80 $ pour les appels dans le village et dans la campagne environnante, et de 100 à 110 $ pour les appels d'urgence sur la route transcanadienne.



Archives La Liberté

Maurice Chaput restera à titre d'officier de prévention chez les pompiers.

Les conseillers ont obtenu pour la première fois le procès-verbal de leur dernière réunion dans les deux langues, grâce à un nouveau service de traduction coordonné par l'Association des municipalités bilingues.

Par ailleurs, depuis le 1er février, le bureau du Village est une zone sans fumée.

J.-P. D.

En attendant le 26 mars...

La Fédération provinciale des comités de parents a décidé de modifier le format de son assemblée annuelle cette année.

L'assemblée se déroulera en soirée, le jeudi 26 mars, contrairement à la pratique de l'organisme d'y consacrer toute une journée. Mais l'assemblée sera précédée cette année par une série de trois ateliers.

«L'enfant et le décrochage» est le thème du premier atelier, qui aura lieu le mercredi 19 février, au Collège Louis-Riel de Saint-Boniface. Le décrochage est un problème qui n'épargne pas les Franco-Manitobains.

«L'enfant et le mariage mixte» est le thème de la seconde soirée, le mercredi 26 février, à l'école Précieux-Sang de Norwood. Seulement 11 % des enfants de couples mixtes demeurent francophones.

«L'enfant et le rôle du préscolaire» est le thème du troisième atelier, le lundi 2 mars, à l'école Lavallée de Saint-Vital. L'atelier examinera la mission linguistique du préscolaire francophone.

Pour plus de renseignements, on peut contacter la FPCP au 237-9666.

SAINT-CLAUDE

Jean Racine et les Monastiques en spectacle

Dans le cadre du centenaire de Saint-Claude, un vin-fromage «Voyageur» aura lieu au Centre récréatif le samedi 8 février à compter de 20 h.

Les vedettes de la soirée sont le chanteur-fantaisiste québécois Jean Racine ainsi que le groupe Les Monastiques.

Y.C.

ÉDITORIAL

Fini le français de papier!

Il y a parfois des limites à être positif. Ou à être patient. La Société franco-manitobaine a parlé de victoire morale à la suite du récent jugement de la Cour suprême sur les décrets.

C'est bien connu, à défaut de pain, on mange de la galette. Un pas de plus vers la normalisation du français dans la province, a dit la SFM. Ouais, peut-être! Mais la réalité est toute autre.

La Cour suprême a donné une impression de lassitude de voir les francophones se présenter constamment pour faire défendre leurs droits. C'est qu'on y gaspille beaucoup de temps, d'énergie et d'argent pour faire reconnaître sur papier une réalité historique que les gouvernements hésitent à traduire, dans les deux sens du mot!

Depuis que Georges Forest a brassé la cabane il y a une douzaine d'années, il est clair que le Manitoba doit avoir un statut bilingue. Or, ce qui se passe, c'est qu'on perd du temps à aller en cour, du temps précieux qui pourrait servir à d'autres choses. On joue un peu le jeu d'élus manitobains prêts à se traîner les pieds et même l'endroit où le dos perd son nom! D'autant plus que les nombres continuent à diminuer!

Gary Filmon, l'homme de la politique des services en français, n'échappe pas à cette règle. Non seulement le premier ministre normalise-t-il au compte-gouttes, mais il vient en plus prendre le temps de vider un verre de vin depuis trois ans à l'assemblée annuelle de la SFM. Il appelle cela du dialogue constructif!

Des victoires juridiques, c'est important pour le principe. Mais c'est peu pour le francophone qui continue d'épouver des difficultés à utiliser sa langue même en des circonstances normales. Les seules personnes qui risquent réellement de bénéficier de la traduction de 1 400 décrets, ce sont les traducteurs!

C'est important aussi pour la forme. Mais à l'exemple de la Fédération des comités de parents qui vient de mettre le point sur la table dans le dossier de la gestion scolaire, la SFM aurait intérêt à remiser la diplomatie pour un temps. La FPCP a également un document provincial, le rapport Gallant, entre les mains.

Il est à craindre, devant la lenteur de la mise en oeuvre des services en français et de la gestion scolaire, sans oublier l'Entente Canada-communauté qui n'est pas encore signée, que le Manitoba arrive finalement à un statut bilingue, mais qu'il ne reste que peu de gens convaincus d'utiliser le français, une langue pourtant dynamique, moderne et à promouvoir. On ne parle pas français parce qu'on doit le parler, mais parce que la langue est rattachée à un vécu, à des émotions et à une culture.

C'est loin d'être stimulant de toujours avoir à brandir des jugements de la Cour suprême pour justifier la présence du français au Manitoba. Après tous les débats politiques des dernières années, cette tactique finit par épuiser le nombre de combattants.

Il y a quelques mois, Gary Filmon a déclaré que les francophones sont une partie importante de cette province. On le prend au mot! Que le premier ministre fasse ce qu'ont fait à contre-courant Richard Hatfield au Nouveau-Brunswick et David Peterson en Ontario.

Il est temps d'arrêter d'avancer à coups de français de papier et, pour employer un vieux slogan québécois, de mettre, sans contraintes, du français dans l'air de la plaine pour de bon.

Yves CHARTRAND

passé/PRÉSENT

Yves Chartrand

Des nouvelles fraîches sur les tarifs postaux

Le texte qui suit est extrait d'un texte préparé par l'Agence de presse francophone sur la question des tarifs postaux.

Des francophones de l'Ouest canadien et ceux de Cornwall en Ontario seront désormais privés à chaque année de la lecture de leur journal français pendant plusieurs semaines devant le refus de Postes Canada d'assouplir sa nouvelle politique sur les tarifs postaux.

Les journaux Le Soleil de Colombie, Le Franco de l'Alberta, l'Eau vive de la Saskatchewan et le Journal de Cornwal ont décidé de réduire leur fréquence de parution à 47 numéros par année afin d'éviter de payer des milliers de dollars supplémentaires à la poste.

Cette décision fait suite à celle du gouvernement canadien de supprimer progressivement son programme de tarifs postaux spéciaux pour les périodiques et les journaux qui datait d'avant la Confédération et de le remplacer par un nouveau programme d'aide directe aux éditeurs dans le but de réduire son déficit.

En annonçant sa politique le 15 décembre 1989, le gouvernement indiquait son intention de ne plus subventionner la distribution postale des publications étrangères et des publications gratuites axées sur la publicité.

Cette décision a déjà eu pour effet de réduire les subsides postaux de 220 millions $ à 110 millions $ cette année. Mais elle a aussi provoqué une levée de boucliers chez les éditeurs des journaux francophones et anglophones, qui s'estiment lésés par les critères d'admissibilité du nouveau programme.

Ainsi, le tarif préférentiel de Postes Canada n'est maintenant accordé, entre autres, qu'aux hebdos des petites localités de moins de 10 000 habitants et à des périodiques à tirage payé, publiés moins d'une fois par semaine.

C'est parce que les hebdos francophones de l'Ouest sont situés dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants que ces derniers n'ont plus droit aux tarifs spéciaux.

Les éditeurs de ces journaux ont tenté en vain de convaincre Postes Canada qu'ils avaient droit aux subventions à titre de périodique, parce que leur journal était de toute façon publié durant 50 semaines, plutôt que 52 semaines par année.

Postes Canada a plutôt décrété qu'un périodique ne devait paraître que 47 fois par année, d'où la décision des éditeurs de l'Ouest et de Cornwall de réduire à 47 le nombre de parutions.

À défaut d'agir de la sorte, il en aurait coûté 25 000 $ au Soleil de Colombie, 14 000 $ à l'Eau vive de la Saskatchewan, 51 000 $ au Franco de l'Alberta, et 9 600 $ au Journal de Cornwall.

Tous ces journaux ont fait appel de la nouvelle politique tarifaire de Postes Canada. (APF)

Qu'en est-il de La Liberté maintenant?

Notre situation ressemble passablement à celle des autres journaux de l'Ouest.

Nous avons le choix entre réduire le nombre de numéros à 47 comme les autres, ou payer 34 000 $ de plus en frais postaux par année. Présentement, ça nous coûte environ 15 000 $.

A l'heure actuelle, nous avons fait appel, comme les autres, de la décision de Postes Canada. Nous attendons la réponse depuis le 15 octobre dernier.

Contrairement aux autres, nous n'avons pas encore annoncé officiellement que nous allions réduire le nombre de numéros à 47.

Toutefois, l'Association de la presse francophone doit nous communiquer du nouveau dans ce dossier la semaine prochaine.

Nous vous tiendrons évidemment au courant. Il est bon de savoir que Presse-Ouest a déjà prévu un plan de rechange au cas où. Le conseil d'administration étudie la question depuis déjà plusieurs mois.

Il est important aussi de mentionner que Postes Canada aurait l'intention de nous réclamer le paiement de la nouvelle politique tarifaire depuis le 1er mars 1991, même si une décision finale n'a pas encore été rendue.

Il est évident que La Liberté n'a pas l'intention de payer un sou de rétroactivité. Le journal n'a pas à subir les lenteurs administratives d'une société qui livre souvent mal le journal ou nous a fait subir les problèmes d'une grève.

2e tirage du Festival

Les gagnant.e.s sont: **Donat Lavallée** (Winnipeg - un macaron), **Maria Landry** (Winnipeg - un macaron), **Nestor Gagnon** (La Broquerie - un macaron), **Émilie Ammazzini** (Winnipeg - un macaron), **Adélard Senecal** (Élie - un chandail), **Valérie Poulin** (Winnipeg - un chandail) et **Marie-Pierre Mehat-Legay** (Winnipeg - un macaron). Vous pourrez réclamer votre prix au Rendez-Vous en venant chercher une autorisation écrite à La Liberté, 383, boul. Provencher. Communiquez avec nous s'il vous est impossible de passer à nos bureaux.

LETTRE

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

La petite histoire du Manitoba

par Rene Ammann

Février

7 — 1823
Tiré du rapport Hall et Boutwell (missions étrangères américaines): les objiwés se nourrissent de poissons, gibier, riz sauvage, de sucre d'érable et des récoltes de leur potager.

8 — 1872
L'abbé Ritchot écrit à la reine pour lui rappeler l'amnistie promise aux membres du gouvernement provisoire, rappel qui n'aura pas de suite avant encore trois ans.

9 — 1856
* Un nommé Ross: le monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson empêche le progrès de la colonie. Pour amener des idées nouvelles, l'immigration est nécessaire. Celle-ci débutera en 1857.

10 — 1763
Signature du traité de Paris. Toutes les terres canadiennes sont cédées à l'Angleterre. Aucune garantie pour la langue.

11 — 1821
* La Compagnie de la Baie d'Hudson adopte le capot comme vêtement de traite. Il remplace le toggy de castor, le manteau de bison ou celui de castor. Le capot était déjà traité par la Compagnie du Nord-Ouest qui le tenait des coureurs des bois de la Nouvelle-France.

12 — 1835
Première séance du Conseil d'Assiniboia. Président: le gouverneur-général de la Compagnie de la Baie d'Hudson, George Simpson. Membres: les évêques catholique et protestant, le bourgeois du fort Garry, le médecin de la Compagnie de la Baie d'Hudson et des notables métis ou anglais.

13 — 1821
Naissance de Cécile Cusson. Novice des Soeurs Grises, elle accompagne Aubert et Taché à la rivière Rouge en 1845. Elle sera en 1847 la première femme à prononcer ses voeux dans l'Ouest.

L'astérisque (•) indique que l'information rapportée a été consignée ce jour-là dans un journal, un journal d'un des différents postes de traite ou qu'elle provient de correspondance.

1er anniversaire d'investiture du président d'Haïti en exil

Monsieur le rédacteur,

Le 16 décembre 1990 Jean-Bertrand Aristide est élu président d'Haïti lors d'élections que les observateurs internationaux dont certains du Canada qualifient de légitimes et de démocratiques. Ce gouvernement qui jouit d'une immense popularité est victime d'un coup d'État qui voit les militaires accéder au pouvoir.

L'OEA (Organisation des états américains) condamne unanimement cette action et déclare son intention d'imposer un embargo dans le but de ramener le président élu.

Cet embargo a l'appui de la majorité des Haïtiens. Malgré ces belles déclarations, l'embargo n'est pas respecté et les militaires consolident leur position à l'intérieur du pays.

J'ai fait partie d'un groupe de Développement et Paix qui est allé en Haïti l'été dernier. Nous avons témoigné de première main de l'espoir du peuple haïtien à un avenir, sinon de prospérité, de dignité.

Selon nos partenaires en Haïti, il y a eu plus de 2 000 morts depuis le coup d'État; la terreur règne: emprisonnements, assassinats, censure, etc...

Il n'y a pas si longtemps, le Canada se posait en défenseur de la démocratie et des droits humains. Pourquoi le Canada ne fait-il pas pression auprès de ses alliés afin que soit respecté l'embargo? Pourquoi ses paroles ne se traduisent-elles pas en actions concrètes?

Voilà des questions auxquelles nous devons réfléchir.

Aurore Goulet
Saint-Malo (Manitoba)
Le 31 janvier 1992

Lettres

Où est la dignité du peuple canadien?

Monsieur le rédacteur,

Je demande ceci à chaque personne au Canada: Pourquoi sommes-nous dans un tel embarras? Pourquoi sommes-nous aux prises d'un appareillage politique et économique en déclin?

Méritons-nous vraiment de nous imposer cet état de choses sur nous-mêmes? Essaie-t-on seulement de fuir nos désillusionnements sur cette situation pressante par des détournements superficiels et éphémères?

Ou est-ce que nous sommes trop faibles ou sans desseins pour y faire de quoi?

Évidemment pas, NOUS SOMMES CANADIENS (osons-nous le dire encore?) et en tant que tels nous avons sûrement les têtes et les ressources qu'il faut pour effectuer un revirement complet du destin canadien.

Nous avons le contrôle sur notre économie et non l'inverse. Alors pourquoi insistons-nous à demeurer passifs devant une «structure économique» qui est fondamentalement défaillante?

Pourquoi est-ce qu'on s'applique à nous tirailler constamment sur des points de vue opposés qui déchirent notre beau pays à un moment aussi crucial auquel on devrait utiliser notre force collective en peuple uni afin de surmonter nos échecs économiques?

Je suis québécois et je suis canadien. J'adore le Québec et j'adore le Canada d'un océan à l'autre. Y a-t-il contradiction là-dedans?

Je m'identifie avec le mouvement culturel distinct du Québec, que j'appuie entièrement.

Je m'identifie avec le peuple canadien, qui trouve sa beauté dans son ouverture d'esprit, sa détermination et sa recherche constante de solutions ingénieuses.

Y a-t-il toujours contradiction là-dedans? Bien sûr que non. C'est tellement simple qu'on se sent obligé de compliquer la chose pour la comprendre.

Au fond, je suis convaincu que chaque Québécois(e) qui a pris connaissance du reste du Canada ressent profondément qu'il(elle) préférerait faire partie d'un Canada uni, mais à son grand malaise, réalise qu'il(elle) ne peut le faire qu'au prix de son identité culturelle si celle-ci n'est pas reconnue officiellement par ses concitoyens. Tout ceci est vraiment plus simple qu'on ne l'imagine.

Le temps est venu de se réveiller comme peuple canadien et de se poser tous ensemble cette question?

Se pourrait-il qu'avec toute l'intelligence que nous possédons d'un océan à l'autre, toutes les ressources naturelles que nous avons d'un bout à l'autre du pays, et toute l'énergie humaine et la détermination que nous partageons à travers le pays, que nous ne pouvons éviter de soumettre notre pays à une telle crise économique, pendant que les infrastructures politiques excessives, élues par nous, se chamaillent sur des absurdités rhétoriques constitutionelles?

Tenons-nous la main, Canadiens, soyons forts, Canadiens, et redéfinissons entièrement la structure économique de notre pays... Permettons-nous de reconnaître et de découvrir toute la splendeur de nos différences culturelles variées et faisons en sorte que cela devienne la force de notre profondeur culturelle collective qui entraînerait la transcendance de nos positions politiques individuelles.

Michel Iorio
Hull (Québec)
Le 27 janvier 1992

N.B.: Cette lettre a été envoyée à 21 autres journaux.

TACHÉ

L'aide sociale en hausse de 66 %

La municipalité rurale de Taché a dépensé 108 000 $ pour l'aide sociale en 1991, comparativement à 65 000 $ en 1990. Ce qui n'a pas empêché le conseil municipal d'augmenter légèrement les taux pour l'année en cours.

C'est que la province a annoncé une révision du système d'aide sociale pour le rendre plus équitable. Le secrétaire-trésorier, Émile Laurin, a fait savoir que le Manitoba va émettre de nouveaux taux applicables à toutes les municipalités.

«À l'heure actuelle, les taux varient d'une place à l'autre. Le calcul est fondé sur une série de facteurs.» Lorsqu'un résidant épuise ses prestations d'assurance-chômage, par exemple, il peut obtenir de l'aide sociale de sa municipalité, qui se fait rembourser partiellement par la province.

Par ailleurs, la municipalité connaît une baisse dans les activités de construction de maisons. Taché a émis 42 permis (pour une valeur de trois millions $) en 1991, comparativement à 50 permis en 1990 (pour une valeur de 3, 56 millions).

«C'est une baisse, commente Émile Laurin, mais c'est moins que la tendance générale (au Manitoba).»

Un catalyseur de l'industrie touristique manitobaine?

77 000 $ pour exporter les produits du voyageur

Des personnes habitant aussi loin que la Nouvelle-Orléans pourront bientôt porter les vêtements traditionnels du voyageur canadien-français.

Grâce à une contribution de 77 000 $ du programme fédéral de diversification de l'économie de l'Ouest, le Festival du Voyageur produira des chemises et des capots, des manteaux à capuchon et même un jeu de société. Tous ces articles seront vendus sur des sites historiques et lors de festivals aux États-Unis et au Canada.

D'une valeur de 110 000 $, le projet de commercialisation constitue la première étape d'un plan quinquennal d'expansion de marché. Il vise à attirer l'intérêt international sur Saint-Boniface, le quartier français de Winnipeg, à titre de destination riche en sites historiques et en événements culturels.

Au-delà des vêtements authentiques, l'objectif est de commercialiser l'expérience culturelle unique que l'on peut trouver dans la province.

Les produits du voyageur seront efficaces pour promouvoir l'héritage culturel de la communauté francophone du Manitoba et le profil international de Saint-Boniface, croit le directeur général du Festival, Louis Paquin.

Il ajoute: «Nous espérons que cette entreprise se traduira également en retombées économiques pour l'industrie touristique dans son ensemble, alors qu'un nombre toujours plus grand de vacanciers choisiront le Manitoba comme destination.»

Yves CHARTRAND

Le niveau de financement scolaire du Manitoba est annoncé

La péréquation aidera un peu les divisions «pauvres»

La nouvelle formule de financement des divisions scolaires assure une certaine équité dans les subventions de la province et pénalisera quelque peu les divisions ayant une assiette fiscale confortable.

La ministre Rosemary Vodrey a annoncé que l'augmentation générale du financement public à l'éducation se chiffre à 3 % pour l'année 1992-1993. Certaines divisions, comme Saint-Boniface, recevront moins (- 2,9 %), tandis que d'autres, comme la Seine et la Montagne recevront une légère hausse (2 % et 2,2 % respectivement).

La Division scolaire de Norwood recevra le même montant que l'an dernier, tandis que ses inscriptions augmenteront très légèrement. La secrétaire-trésorière Elaine Sheridan a expliqué que l'évaluation totale dans la division a baissé de sept millions $ en 1992, ce qui aura un impact sur les revenus tirés de la taxe scolaire.

Une des particularités de la nouvelle formule, c'est de pénaliser les divisions ayant une évaluation générale très élevée. Car c'est là que résident les principaux problèmes d'équité dans le financement scolaire.

Par exemple, l'évaluation par élève (le total de l'évaluation divisé par le nombre d'élèves) varie entre 55 000 $ et 145 000$ d'une division à l'autre. Or le taux du mille est un des facteurs dans le nouveau calcul de la subvention de base.

«Pour toutes les divisions, on a soustrait 7,9 millièmes de l'évaluation totale, détaille André Chaput de la Seine, pour établir la subvention par unité (de 20 élèves).» La soustraction a évidemment plus d'impact dans les divisions riches que dans les pauvres.

La nouvelle formule prévoit, dans le cas de la Seine, une subvention de base de plus de 12 millions $, a précisé le secrétaire-trésorier. Ce chiffre est calculé à partir du nombre d'étudiants, les équivalences à temps plein, soit 4 900.

Ces 12 millions, soit environ 75 % de la subvention provinciale, couvre l'enseignement: les salaires des professeurs, des administrateurs scolaires et divisionnaires, ainsi que le matériel.

Les autres subventions liées à l'enseignement couvrent quatre catégories de dépenses: la bibliothèque, les services d'orienteur, l'éducation spéciale et l'orthopédagogie, ainsi que le développement professionnel. Les calculs du ministère s'appliquent encore une fois uniformément à toutes les divisions.

Viennent ensuite les subventions pour l'entretien et le transport. Pour l'entretien, simplifie André Chaput, la province a divisé proportionnellement les 90 millions $ disponibles selon le nombre de pieds carrés et l'âge des bâtisses dans chaque division.

Pour le transport, la subvention sera réduite de 15 % sur ce que la division a dépensé l'an dernier. C'est évident, d'après André Chaput, que les divisions rurales sont appelées à financer davantage du transport à partir de la taxe scolaire.

À ce chapitre, la Seine étudie présentement le rapport d'un groupe de travail sur le transport dans la division. À première vue, selon le secrétaire-trésorier, le rapport ne recommande pas de réduire les services.

Dans la Montagne, le secrétaire-trésorier Gérard Lesage avoue que la formule donne quelques avantages à la division, qui recevra 331, 451 $ de plus en 1992.

«C'est une belle surprise, la nouvelle formule ne nous fait pas trop mal. Il faut croire que l'autre formule n'était pas balancée du côté de l'équité.» La Montagne ne prévoit pas de hausse marquée des inscriptions en septembre. Elle comptait 1209 étudiants à la rentrée de 1991.

Il n'y aura pas de baisse des inscriptions à Saint-Boniface en 1992. Pourtant, la subvention de base de la province sera réduite d'environ 375 000 $, selon le directeur des finances, René Appelmans.

«C'est à cause de la formule. Il y a des limites dans plusieurs catégories. Il y a des réductions pour les divisions urbaines, sauf Seven Oaks et Winnipeg. Mais on va recevoir de l'argent dans les deux prochains budgets pour nous aider face à la réduction de la subvention.

Mais les dépenses dans toutes les divisions continuent à augmenter. Les commissaires d'écoles du Manitoba auront des choix difficiles à faire dans les prochains mois, quant au niveau de la taxe scolaire.

Jean-Pierre DUBÉ

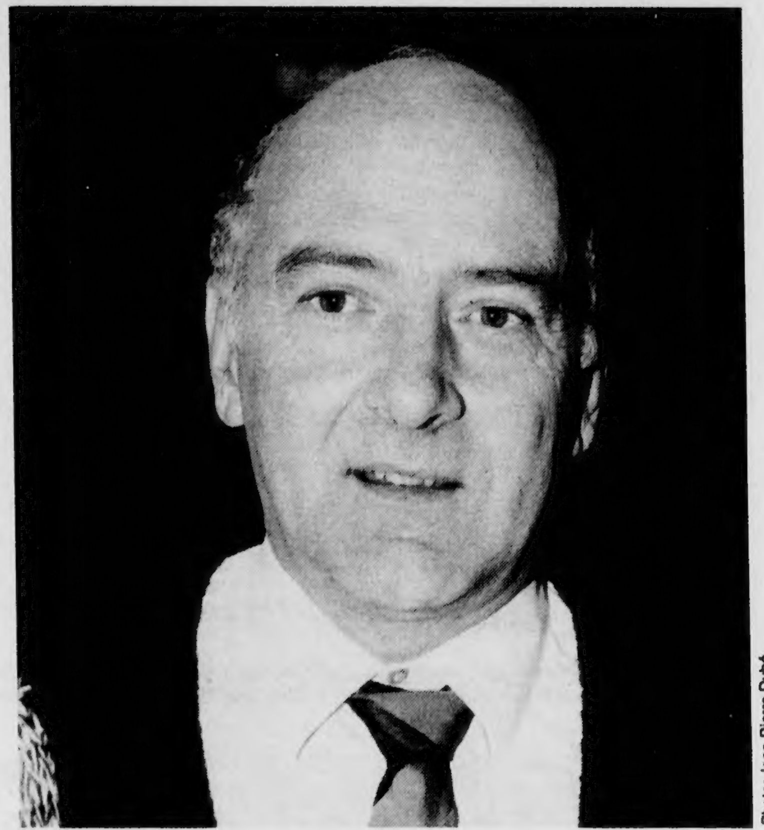


Photo: Jean-Pierre Dubé

André Chaput: «On ne sait pas encore si la hausse est due aux 95 nouvelles inscriptions ou à la nouvelle formule de financement.»

MONTCALM

Des coupures dans les mauvaises herbes

La municipalité rurale de Montcalm a envoyé une lettre au gouvernement provincial pour protester contre les coupures qui frappe la Commission de contrôle des mauvaises herbes.

Cette commission, dont sont membres les municipalités de Montcalm et de Morris et les villages d'Emerson, de Saint-Jean-Baptiste et de Morris, recevait jusqu'en 1990 une subvention provinciale de 12 500 $ par an.

Le gouvernement a décidé d'éliminer totalement cette subvention d'ici 1993 à raison d'un tiers en moins chaque année.

Pour Adrien Bouchard, conseiller à Montcalm, il s'agit d'une mauvaise nouvelle pour les agriculteurs car l'élimination des mauvaises herbes est indispensable à la survie des cultures.

Adrien Bouchard se demande si le gouvernement compte maintenir l'existence de la Commission de contrôle des mauvaises herbes qui emploie actuellement deux personnes. Si tel n'était pas le cas, les municipalités devraient assumer la totalité des dépenses de désherbage.

L.G.

Assemblée annuelle de la Caisse pop de Sainte-Rose-du-Lac

Les problèmes des agriculteurs ont fait mal

En raison des difficultés économiques des agriculteurs, la Caisse populaire de Sainte-Rose-du-Lac a connu une année financière passablement difficile.



La nouvelle directrice, Gisèle L'Heureux.

Selon la directrice Gisèle L'Heureux, en poste depuis le 1er septembre dernier, la baisse du prix du grain a fortement éprouvé les agriculteurs, et la Caisse en a subit les conséquences.

«Leurs opérations financières ont été beaucoup moins nombreuses. Si ça n'avait pas été des problèmes des agriculteurs et de la récession en général, nous aurions eu une bien meilleure année.»

Même si la Caisse a subit un important déficit au niveau des bénéfices nets après impôts, il y a par contre quelques points positifs.

«Les gens ont déposé plus d'argent par rapport à l'an dernier et les prêts ont aussi augmenté, ce qui est encourageant.»

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1991: 13 464 851 $ (+ 3 %)
1990: 13 049 100 $

Bénéfices nets après impôts:
1991: - 226 584 $ (- 76 %)
1990: 52 281 $

Montant de la réserve:
- 102 498 $ (déficit)

Dépôts:
1991: 13 534 036 $ (+ 6 %)
1990: 12 652 422 $

Prêts:
1991: 10 711 321 $ (+ 1 %)
1990: 10 582 248 $

Nombre de membres:
1991: 1506
1990: 1484

Egalement à cause de la récession, la caisse a mis de côté pour le moment le projet de la construction d'une nouvelle bâtisse pour 1992.

Une quarantaine de personnes étaient présentes à l'assemblée du 29 janvier.

On compte deux nouveaux venus au sein du conseil d'administration, soit Donald Masson et Eva Bourbonnière.

Robert DUSSAULT

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ÉMILE ST-MARS, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 201 – 185, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4, le ou avant le **20 mars 1992**.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 30e jour du mois de janvier 1992.

TEFFAINE LABOSSIÈRE
Par: Robert Bétournay
Procureurs de la succession



Prière au Sacré-Coeur

Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. Remerciements au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. M.C.M.

Francine Hébert à la Conférence constitutionnelle de Toronto

«Je veux leur faire savoir qu'on existe»

Francine Hébert, une étudiante en 12e année au Collège Louis-Riel, sera une des quelque 200 participant.e.s à la quatrième conférence constitutionnelle qui se déroulera à Toronto du 7 au 9 février (1).

Malgré son jeune âge (17 ans), Francine Hébert a déjà manifesté son intérêt dans les affaires constitutionnelles et politiques en participant au Parlement jeunesse franco-manitobain (elle en est à sa 4e année) et à la table ronde organisée récemment par le Conseil jeunesse provincial (CJP) avec le secrétaire d'État Robert de Cotret.

Il n'est donc pas surprenant que le directeur du Collège Louis-Riel, Jean-Yves Rochon, l'ait choisie pour exprimer le point de vue des jeunes Franco-Manitobains à cette conférence qui portera sur trois points: la société distincte, la clause Canada et la Charte des droits et libertés.

«Au début, je me sentais un peu nerveuse, explique-t-elle. Je ne savais pas ce qu'on attendait de moi. Et puis je me suis renseignée, j'ai étudié quelques propositions constitutionnelles dans la brochure du gouvernement, j'ai discuté plusieurs heures avec mon père (Raymond Hébert, professeur de sciences politiques au CUSB).»

Francine Hébert pense que son message est maintenant au point: «Je vais demander le plus clairement possible ce que le Québec et le gouvernement fédéral comptent faire pour les minorités francophones dans l'avenir. Je veux aussi approcher des Québécois pour connaître leur point de vue et leur faire savoir qu'on existe.»

Même si elle compte exprimer une «opinion personnelle», Francine Hébert a conscience d'être en quelque sorte la «porte-parole» des jeunes Franco-Manitobains, comme le lui a déclaré une amie. Une responsabilité qui s'accompagne évidemment d'une certaine pression. «Si je peux présenter des bons cas, des bons arguments, j'espère que mon opinion comptera et ouvrira les yeux de beaucoup de gens.»

«Je ne pense pas que les Québécois vont se séparer et j'espère qu'un compromis va se faire, poursuit la jeune étudiante. Mais la possibilité d'une séparation m'inquiète quand même beaucoup.

«Je suis dans une école franco-manitobaine, entièrement française, et je considère que c'est un privilège. Mais si le Québec se séparait dans quelques années, qu'est-ce qui nous arriverait? Est-ce que le Canada deviendrait unilingue anglais et quelle serait notre place?»

Laurent GIMENEZ



photo: Laurent Gimenez

Outre Francine Hébert, deux autres Franco-Manitobains participeront à la Conférence de Toronto: Georges Druwé, président de la Société franco-manitobaine (SFM), et un enseignant du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB).

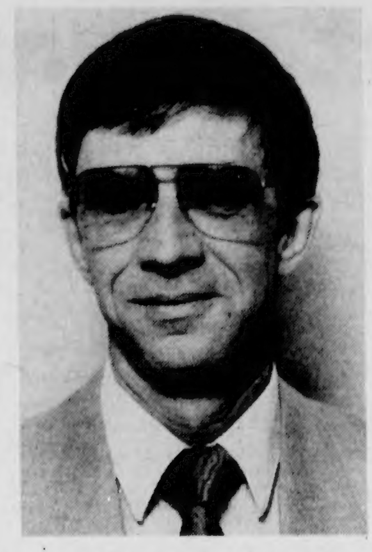
L'assemblée annuelle de la Caisse de Saint-Claude

Une année de progrès malgré tout

La Caisse populaire a réussi à avancer malgré une année de récession et un vol à main armée à sa succursale de Haywood.

L'actif de la Caisse montre une hausse réelle de 1,1 millions $, quoiqu'indique le rapport annuel, compte tenu de l'augmentation artificielle de l'an dernier due au Programme manitobain d'assistance aux agriculteurs.

On se souvient que l'actif dans plusieurs caisses avait fait un bond l'an dernier quand les agriculteurs manitobains ont investi dans des dépôts à terme une bonne part des prêts négociés dans le cadre de ce programme.



Le directeur Roland Philippe.

Le directeur Roland Philippe qualifie de minime la perte qui a découlé du vol à main armée de novembre dernier. Mais de nouvelles mesures de sécurité ont été prises pour les membres et les employés.

«Un système à portes sécuritaires et d'interphones a été installé dans les succursales de Haywood et Rathwell, a précisé le président Guy deRocquigny dans le rapport annuel. La porte est toujours fermée à clef et le membre ne peut accéder au bureau qu'après une identification positive par l'employée.»

Les 131 sociétaires réunis à l'assemblée annuelle du 27 janvier, malgré la tempête, ont eu droit aux conseils d'un membre de la Gendarmerie royale quant à l'attitude à prendre en cas de vol. «C'est bon que les gens sachent quoi faire, affirme Roland Philippe, il y en a qui voudraient jouer au héros.»

Dans le contexte économique défavorable, la Caisse a décidé d'augmenter sa provision pour prêts douteux et propriétés à revendre. La provision est passé de 36 000 $ en 1990 à 176 000 $ en 1991.

«C'est un coussin, souligne le directeur, on ne veut pas avoir de surprise. Il n'y a rien d'imprévu dans nos budgets.»

La Caisse offre de nouveaux services: le compte en devises américaines et le Plan 24 Plus. Sans compter le Paiement direct, qui permet aux membres de faire leurs achats dans les épiceries locales en utilisant leur carte multi-populaire. C'est un projet-pilote avec la Fédération des caisses populaires du Manitoba.

«On a eu des difficultés techniques au mois d'août avec le système, rappelle Roland Philippe, et il y a eu une diminution de 50 % des activités. Les corrections ont été faites et ça fonctionne bien. On va faire une série de tirages pour encourager les gens à se servir de leur carte.»

Jean-Pierre DUBÉ

La caisse en chiffres

Actif au 30 septembre:
1991: 23,3 millions $ (- 4 %)
1990: 24,3 millions $

Bénéfices nets après impôts:
1991: (18 551 $)
1990: 178 949 $

Montant de la réserve:
1991: 646 077 $ (- 2%) (soit 2,8 % de l'actif)
1990: 664 628 $ (soit 2,8 % de l'actif)

Dépôts:
1991: 22,6 millions $ (- 4 %)
1990: 23,6 millions $

Prêts:
1991: 14,3 millions $ (- 5 %)
1990: 15 millions $

Nombre de membres:
1991: 1 767
1990: 1 731

Le retour du Télé-Relais au Festival

Les 3 250 laissez-passer sont disparus en cinq jours!

L'animateur Maurice Paquin sera de retour au très populaire Télé-Relais de CBWFT, du 10 au 14 février, après une année d'absence.

L'émission qui avait été sabrée avec le reste de la programmation locale dans les coupures budgétaires de 1990 revient avec force: elle sera diffusée au national pour la première fois.

Les responsables de la radio française au Manitoba ont réussi, l'été dernier, à convaincre les patrons du réseau à Montréal de l'importance du Télé-Relais pour les Franco-Manitobains.

«Il n'y aura pas de grandes différences (avec le Télé-Relais des années passées), affirme le réalisateur Richard Simoens. L'approche est la même: c'est un reflet des artistes qui se produisent au Festival du Voyageur.»

C'est une approche très appréciée: en moins de cinq jours, a fait savoir la responsable des communcations, Huguette Le Gall, les quelque 3 250 laissez-passer disponibles sont disparues.

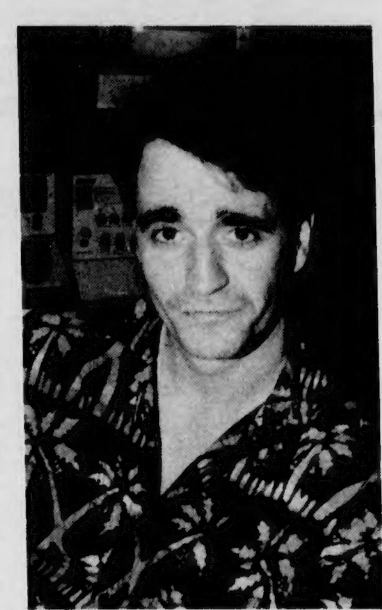
Comme le chanteur Maurice Paquin, Richard Simoens n'en est pas à son premier Télé-Relais. «J'ai fait ça pendant dix ans, ce n'est pas la première fois.»

Mais il y aura des différences. D'abord, on a réduit de trois à un le nombre de reportages (par émission) sur les autres activités du Festival se déroulant à l'extérieur. On tiendra compte également des téléspectateurs du réseau qui découvriront l'événement pour la première fois.

«On ne prend pas pour acquis que les gens connaissent tout sur le Festival, avance le réalisateur. C'est pas parce qu'on a déjà fait quelque chose qu'on ne le refera pas (en fonction de l'auditoire nationale).»

Le Télé-Relais sera diffusé à 18 h 30 au local, et repris en différé au national, parfois le lendemain même. «On a des problèmes d'horaires (pour la diffusion nationale), à cause des Olympiques.»

J.-P. D.



Richard Simoens: un reflet des spectacles du Festival.



Archives La Liberté

Maurice Paquin: c'est le temps de fêter de bon coeur.

OFFRE D'EMPLOI

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE est à la recherche de **quatre interprètes pour le Lieu historique national de la Maison-Riel.**

Responsabilités:

- Accueillir le public et donner des visites guidées des lieux.
- Interpréter les divers thèmes du site.
- Entretenir le site et la maison.
- Activités d'animation.
- Entreprendre des projets de recherche.

Exigences:

- Bonne connaissance de l'histoire du Canada et de l'histoire du Manitoba.
- Bonne connaissance du français et de l'anglais.
- L'expérience dans l'animation scolaire ou dans le domaine du service au public serait un atout.

Salaire: 7,75 $ / heure.

Durée de l'emploi: du 4 mai au 7 septembre 1992.

Date limite des candidatures: le 14 février 1992.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:



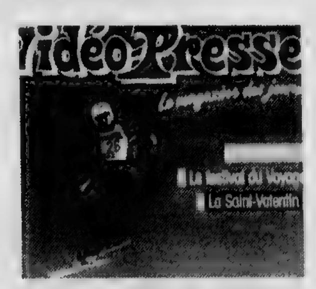
La Société historique de Saint-Boniface
C.P. 125
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
ou bien le livrer au local 1090 du CUSB.

La pause... Festival



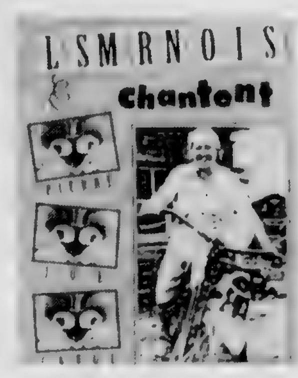
Innu, *de Kashtin*

Kashtin (tornade, en langue innu), ce sont deux Montagnais qui chantent dans leur langue une musique qui touche tout le monde. Leur deuxième album, déjà disque d'or depuis sa sortie l'automne dernier, est comme le premier, qui est double platine: il se laisse écouter!



Vidéo-Presse, *février 1992*

Février est le mois des Olympiques et de la Saint-Valentin, mais Vidéo-Presse n'a pas oublié le Festival du Voyageur. Un article fait le tour des festivités. Aussi: une rencontre avec Daniel Lavoie.



Les Maringouins chantent La Bolduc

Pourquoi s'appellent-ils «Les Maringouins»? Parce que c'est une chanson de La Bolduc, et elle figure sur l'album. On y redécouvre aussi, entre autres, J'ai un bouton sur la langue, Ça va v'nir pis découragez-vous pas, Matante Gervais, et Je m'en vais au marché.



Les Artisans

Et puisque nous voilà dans l'esprit du Festival, pourquoi ne pas écouter, découvrir ou redécouvrir Les Artisans, un groupe de joyeux lurons formés des Franco-Manitobains Gilles Pambrun, Jean Courcelles, Norbert Touchette, Marcel Courcelles et Tony Labossière?

(Avec la collaboration du gouvernement du Québec)

CULTUREL

Rudy Caya, chanteur de Vilain Pingouin

Le rock rebelle a le vent dans les ailes

Après 61 000 albums vendus, les membres de Vilain Pingouin sont encore tout éberlués face à un succès inespéré. «Nous sommes vraiment reconnaissants», laisse tomber le chanteur du groupe, Rudy Caya.

Ce gros succès «est étonnant!... On est tous bien orgueilleux dans le groupe, on se disait: ça prend au moins 15 000 ventes. Avec ça, on pourra marcher la tête haute. En secret, on rêvait de vendre 25 000 copies, mais on ne visait pas le marché commercial, celui qui ouvre les portes des shows télé, des radios, des journaux...»

Mais Vilain Pingouin, c'est aussi cinq gars à qui le succès n'est pas venu tout seul. Rudy Caya et le batteur Michel Vaillancourt avaient déjà été membres d'autres groupes avant de former Vilain Pingouin il y a six ans. «On a loué un local, on a passé des auditions pour compléter la bande et trois semaines plus tard, on participait à un premier concours à la télévision.»

Plus tard, ils ont encore participé à deux concours importants: Rock Envol et l'Empire des futures stars. «On avait déjà fait le circuit des clubs. Un concours, ça oblige à être prêt à une date fixe. Sans quoi, on a toujours l'impression qu'on ne sera jamais assez bon.»

Pour l'Empire des futures stars (organisé pour découvrir la relève), ils ont choisi d'interpréter «une chanson qui ne serait pas un hit, mais qui aurait un certain impact. "François", ça nous mettait de bonne humeur et ça nous représentait.»

Conscients de l'importance du vidéo comme matériel promotionnel, le groupe imprime et vend des t-shirts («on avait beaucoup d'amis» à qui les vendre, lance Rudy!), puis investit cet argent et celui des recettes des spectacles dans la production d'un premier vidéo. «François» est sur les ondes de Musique Plus avant de tourner à la radio.



Vilain Pingouin. De gauche à droite: Frédérick Bonicard, Claude Samson, Rudy Caya, Michel Vaillancourt et Rodolphe Fortier.

Le coup fonctionne: «Un mois après le lancement, on était à Sherbrooke. Quand on a joué «François», on a vu que les gens connaissaient la pièce.»

Un album et quelques vidéos plus tard, Vilain Pingouin a le vent dans les ailes. «Tout est arrivé par instinct et on est bien contents, poursuit Rudy Caya. On tient aussi à notre image de gars bien ordinaires. Les gens sentent qu'ils peuvent nous parler. Notre public est gentil avec nous, les gens ne sont pas déplacés.»

Et Rudy de raconter une mésaventure arrivée au batteur des B.B., qui s'est fait arracher une couette de cheveux par une fan histérique: «Hey! Ça fait mal, ça!... Nous, on a pas une image qui provoque ce genre de choses.»

Grâce à ces milliers d'albums vendus, les pingouins ont pu réaliser un vieux rêve: quitter des jobs ternes pour devenir musiciens à temps plein et être capables d'en vivre. «Ça, c'est le plus beau changement! On est «vieux» (ils ont 30 ans), on n'avait pas le choix de faire autre chose, mais on ne rêvait plus au méga-succès comme à 20 ans. Avant, j'attendais d'arriver à quelque chose et maintenant je gagne ma vie avec ce que j'aime faire!»

Entre les spectacles, Vilain Pingouin travaille à l'écriture du second album que le groupe aimerait endisquer en septembre. Pas facile, après le succès du premier. «Les gens s'attendent à quelque chose cette fois-ci. Le premier, on a eu 30 ans pour le faire!»

En attendant, on pourra entendre Vilain Pingouin à Saint-Boniface dans le cadre du Festival du Voyageur, alors qu'ils seront en spectacle le 15 février au Rendez-Vous. Le groupe y jouera les succès bien connus: Salut Salaud, Sous la pluie, Le train, etc.

«En spectacle on est étonnant, assure Rudy Caya. C'est (encore) plus énergique que le disque, on court, on saute, on bouge. On aime le contact avec le public. C'est un gros party.»

Sylviane LANTHIER

«Des lettres qui te passent à travers le coeur»

Qui est Vilain Pingouin? Salut Salaud, la plus belle chanson de Vilain Pingouin, traite du suicide, Sous la pluie de l'avortement, Dieppe de la guerre... Des thèmes parfois graves, parfois plus quotidiens, abordés sans pontifier.

Ce qui caractérise le groupe, c'est aussi l'utilisation du clip, qui permet au groupe de contrôler l'image qu'il se donne. «On veut projeter l'image de gars bien ordinaires. On veut aussi contrôler ce qu'on dit dans le vidéo. Par exemple, on ne veut pas de poupounes et de trucs du genre.

«Dans Salut Salaud, une chanson sur le suicide, à aucun moment on ne suggère comment réaliser un suicide. On ne voulait surtout pas montrer à un jeune une façon de le faire. Quand on aborde des thèmes "heavy", on a aussi des responsabilités.»

Ces thèmes graves apportent également des lettres graves aux membres du groupe: «Des lettres de filles battues par leur père, on en a eu notre lot. Moi je suis un gars ben ordinaire. C'est dur, ben dur de savoir quoi faire avec ça. Quoi leur répondre? Je ne suis pas psychologue. Alors je fais de mon mieux, j'écris un message en essayant de les toucher, de les valoriser.

«On ne peut pas sauver la planète... mais il y a des lettres comme ça qui te passent à travers le coeur.»

S. L.

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

✓ L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente ***Slavonic Passions*** le vendredi 7 février à 20 h à la salle du Centenaire. Un jeune virtuose du violon, Martin Beaver, originaire de Winnipeg, fera alors ses débuts.

✓ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain, dans le cadre du Festival du Voyageur, ***Johnny Comeau, Roland Gauvin et Jac Gautreau*** sont réunis sur scène pour vous offrir les meilleurs moments de la musique acadienne. Les 7, 8 et 9 février à partir de 21 h 30. Entrée: 5 $ avec macaron.

✓ Un nouveau groupe sur la scène manitobaine, ***Texacana***, est en spectacle durant la semaine du Festival au CCFM du 10 au 15 février. Un excellent mélange de rock-blues, de cajun, de folk et de jazz-fusion. Entrée: du 10 au 12 février, 3 $ avec macaron et du 13 au 15 février, 5 $ avec macaron.

✓ Le duo Élise et Claude Richard (piano et violon) présentera un concert Mozart et Brahms au Collège universitaire de Saint-Boniface le vendredi 28 février 1992, à 12 h 15 en la salle 2127.

Ces deux jeunes artistes québecois se présenteront comme éducateurs. Élise et Claude expliqueront brièvement la musique et à la fin du concert, vous aurez l'occasion de leur poser des questions et de causer avec eux. Entrée libre.

LOISIRS

✓ Au ***Sentier d'hiver***, on pourra assister aux courses internationales de chiens attelés. Les 8 et 9 février de 9 h à 16 h, au Parc du Voyageur et sur la rivière Rouge.

✓ Au Centre Fort Whyte (1961 chemin McCreary), le dimanche 9 février de 11 h à 16 h, ***concours de pêche en famille***. De 13 h à 16 h, ***clinique de ski de fond*** avec un moniteur de ski qualifié qui discutera des sortes de skis, du fartage et des techniques.

Il faut s'inscrire à l'avance au 895-7001.

EXPOSITIONS

✓ À la galerie du Centre culturel franco-manitobain, ***D'la belle ouvrage: la sculpture sur bois au Manitoba***, jusqu'au 17 février. Dans le cadre du Festival du Voyageur, il y aura causeries et ateliers avec les artistes présents du 10 au 15 février entre 19 h et 21 h.

✓ Points de vue, une exposition de photographies de ***Sheila Spence et Craig Koshyk*** présentée à l'Alliance française du Manitoba jusqu'au 14 février (477-1510).

✓ Les artistes canadiens sont à l'honneur au Musée des beaux-arts de Winnipeg dans l'exposition ***Canadian Themes: Historical Art from the Collection***. 83 oeuvres, entre autres de Marcel Gosselin, Joe Fafard, Paul Borduas et Jean-Paul Riopelle. Jusqu'au 31 mai.



À la galerie du Centre culturel franco-manitobain, D'la belle ouvrage: la sculpture sur bois au Manitoba, jusqu'au 17 février.

ENFANTS

✓ Le Musée des enfants du Manitoba présente le ***synthétiseur à pied Happy Feet***, un clavier gigantesque qu'on pourra voir jusqu'au 5 avril. Bienvenue à tous. Renseignements: 957-0005.

✓ Le Musée des enfants du Manitoba présente les 8 et 9 février les ***Jeux olympiques d'hiver***. Renseignements: 949-0109.

CINÉMA

✓ À l'affiche du cinéma 3, situé à l'angle des rues Sherbrook et Ellice: ***Le château de ma mère***, la suite de La gloire de mon père, de Yves Robert, créateur de Manon des Sources et Jean de Florette, du 7 au 13 février. Représentations à 19 h 30 et 21 h 30. Renseignements: 783-1097.

✓ Dans la série de films du cinéaste allemand Fassbinder présentés au Musée des beaux-arts de Winnipeg (salle Muriel Richardson), on pourra voir ***Chinese Roulette***, les 7 et 8 février, et ***In a year of thirteen moons*** les 15 et 16 février. A 20 h, en version originale avec sous-titres anglais. Admission: 4,50 $, 3,50 $ membres.

RENDEZ-VOUS DES VIEUX AMIS

De la Fédération des aînés Franco-Manitobains Inc.

Le lundi 10 février
à la salle Langevin – 210, rue Masson
à midi

DANSE... CHANSONS À RÉPONDRE... MUSIQUE... CHANTS... RACONTEURS...
DE LA BONNE BOUFFE ET DE LA BONNE COMPAGNIE
entrée: 2 $

T'es en parenté avec qui, toi?

Bonjour! Je m'appelle Janelle (Sophie Mulaire) Rémillard.

Je suis née le 27 mai 1991 et je suis la petite «chou chou» de Denis et Lise Mulaire-Rémillard.

Mes grands-parents sont: René et Cécile (Gagnon) Mulaire de Saint-Pierre-Jolys et Gérard et Denise (Kenny) Rémillard de Saint-Boniface.

Mes arrière-grands-parents sont Eloi et (feue) Mary Gagnon; (feu) Emery et Rose Mulaire; (feu) Jules et (feue) Régina Rémillard; (feu) Denis et (feue) Eva Kenny.

Liste des gagnants du calendrier-chanceux du Cercle Molière du mois de janvier 1992

Billet #	Titre	Prénom	Nom
4594	Monsieur	Louis	Laurencelle
3106	Madame	Marie-Ange	Alary
785		Ass. France-Canada	C. Himbeault
4020	Madame	Gabrielle	Musick
630	Madame	Raymonde	Pele
1521	Monsieur	David	Guénette
3471	Monsieur	Ken	Suddaby
1683	Monsieur	Raymond	Raynaud
3286	Madame	Colette	Gustaw
1705	Madame	Gertrude	Gagné
1691	Monsieur	Laszlo	Szabados
3427	Madame	Blandine	Dornez
2614	Madame	Janelle	Ritchot
3142	Madame	Marguerite	LeDorze
2849	Monsieur	J.A.	Leclerc
0511	Madame	Jeannine	Robert
1413	Monsieur	Norm	Stecy
2352	Madame	Helene	Mantsion
0939	Monsieur	Richard	Robitaille
3131	M. ou Mme	Eugène ou Norma	Lacroix
1032	Monsieur	Paul	Pelletier
2849	Monsieur	J.A.	Leclerc
2939	Madame	Jeannine	Fillion
746	Monsieur	Daniel	Brisebois
4664	Monsieur	Lionel	Carrière
3805	Monsieur	Noël	Brémaud
2565	Madame	Lillian	Prud'homme
818	Monsieur	Ovide	Pelletier
4297	Monsieur	Armand	Desharnais
1017	Monsieur	Jean-Marie	Pambrun
3577	Monsieur	Normand	Boisvert

LA VIOLENCE: LA MISÈRE PARTAGÉE

AIDEZ-NOUS. AIDER LES AUTRES

Devenez partenaire dans le partage de solutions. Avec votre support nous pouvons apporter des solutions aux cycles de la violence.

SAVEZ-VOUS QUE?

Fait 1: Nous ne recevons pas d'aide de la ville.
Fait 2: Nous ne recevons pas d'aide de la province.
Fait 3: Nous ne recevons pas d'aide du gouvernement fédéral.
Fait 4: Notre principale source de revenu est la communauté francophone.

Service de Conseiller
Membre du Service à la Famille Canada
261, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2M9
237–8295

Vous recevrez un reçu officiel pour vos impôts.
Oui. Je veux aider à défrayer le coût
d'une session 60 $ _____ Deux sessions 120 $ _____
Fin de semaine 120 $ _____ Autre $ _____
Nom ______________________________
Adresse ____________________ Code Postal __________
Oui _____ Non _____ J'autorise le Service de Conseiller à publier mon nom dans la liste des donateurs.

Les Rogers au Cercle Molière (1)

Trois comédiens qui cadrent bien dans leur rôle

Les trois comédiens qui incarnent les Rogers entrent tellement bien dans la peau de leurs personnages qu'on a parfois l'impression qu'ils ont vraiment vécu toute ces relations avec les femmes.

«C'est certain qu'il y a des aspects de nos personnages qui nous ressemblent, affirme Charles Leblanc, qui joue le rôle de Denis, le cocu. Il y a bien quelques expériences de jeunesse dont on parle ensemble dans la pièce ou des anecdotes qui nous sont déjà arrivés dans la vie, mais pas assez pour nous aider à mieux jouer. Pour ma part, je n'ai été trompé qu'une seule fois. Mais heureusement, je ne l'ai pas appris au bout de trois semaines comme dans la pièce, je l'ai su immédiatement!»

Jean Fontaine admet que les personnages leurs conviennent bien. «Sauf que nous les jouons un peu comme nous sommes. C'est vrai que je ressemble à mon personnage d'Étienne, surtout dans ma jeunesse. Mais il y a également beaucoup d'hommes qui vont s'y reconnaître aussi, qui vont dire ah oui, je me souviens!»



photo: Hubert Pantel

Charles Leblanc, Jean Fontaine et Marc Prescott se retrouvent pour la première fois sur une même scène.

C'est Jean qui était supposé jouer le rôle de Denis au début, mais il ne voulait pas parce qu'il était certain que Charles cadrerait mieux dans ce personnage genre «baguettes en l'air».

«Si j'avais fait Denis, je l'aurais fait différemment de Charles. Je l'aurais sans doute joué avec la même authenticité, mais le résultat n'aurait pas été le même. Charles cadre mieux dans le rôle de Denis et je cadre mieux dans le mien, tout comme Marc était le comédien tout désigné pour jouer Guy.»

Marc Prescott est tout à fait d'accord avec son compère. «Donnons crédit au metteur en scène Claude Dorge qui a choisi les comédiens et distribué les rôles,» lance-t-il avec l'approbation des deux autres.

Si dans la pièce les trois Rogers ont environ 31 ans, il en va autrement dans la vie. Âgé respectivement de 20, 28 et 41 ans, Marc, Jean et Charles nous donnent par contre l'impression d'être tous les trois au début de la trentaine lorsqu'on les voit jouer. «C'est une preuve de leur grand talent, signale Claude Dorge. Ils entrent bien dans la peau de leur personnage.»

Même s'ils ont joué un peu ensemble dans la Ligue d'improvisation du Manitoba, c'est la première fois qu'ils se retrouvent tout les trois dans une même pièce de théâtre. Et ils prétendent très bien s'entendre. «Ça va très bien entre nous, prétend Marc Prescott. Autant sur la scène qu'à l'extérieur. Même si on se connaît assez bien, on n'est par contre pas des amis d'enfance comme dans la pièce. Mais ça ne nous empêche pas de bien se compléter.»

Les hommes mal à l'aise?

Les Rogers, une comédie qui a été écrite en Ontario il y a quelques années, risquent de plaire tout autant aux femmes qu'aux hommes. «Peut-être plus même, affirme Charles en riant. Je pense qu'il y a beaucoup d'hommes qui vont se sentir mal à l'aise. Les femmes vont aimer parce que ça critique des comportements masculins qu'elles vont reconnaître tout de suite chez leurs anciens chums ou encore chez ceux qu'elles ont présentement. Les hommes, eux, vont dire c'est drôle cette comédie là mais je ne suis pas comme ça moi!»

Marc Prescott reconnaît qu'il y a certains hommes qui vont se sentir un peu frustrés. «Peut-être, mais je suis certain que ça ne les dérangera pas tellement. Ils vont retrouver un peu d'eux-mêmes dans les Rogers, ils vont trouver ça drôle et ils vont en rire un bon coup.»

Jean Fontaine lui n'est pas si certain que les hommes vont se sentir mal à l'aise. «Ils vont venir ici pour rigoler et ils vont s'en retourner chez eux avec l'impression d'avoir passé une bonne soirée. Il n'y a pas de messages dans cette pièce-là, c'est une comédie pour faire rire, c'est tout...»

Robert DUSSAULT

(1) Les représentations ont lieu du 6 au 8 février et du 12 au 15 février. Billets: 233–8972.

Sculptures sur neige à Québec

Nuagerie remporte un premier prix

«... lorsqu'on est en bas, marchant dans cette immensité, rien n'arrête le regard, rien ne détourne le ciel qui est infiniment présent. C'est une curieuse chose qu'on puisse dans la plaine se sentir si petit et en même temps le coeur soulevé d'aise.»

Cet extrait d'un reportage de Gabrielle Roy a incité Réal Bérard, Gary Tessier et Jim Tallosi à créer Nuagerie lors du concours de sculpture sur neige au carnaval de Québec.

Le jury a été impressionné par cette oeuvre abstraite représentant l'horizon au-dessus des plaines manitobaines puisqu'il lui a décerné le prix d'excellence du Canada.

La sculpture était un alliage de nuages et de gros rayons de pluie au-dessus de la plaine transpercée par les vents. «On trouvait le texte très beau, mais c'est pas nous autres qui l'a écrit, lance, à la blague, Réal Bérard. L'idée, c'était de rattacher la littérature de Gabrielle Roy à la sculpture.»

Ce n'est pas la première fois que l'équipe manitobaine, présente pour une 12e année d'affilée, faisait le coup. C'était d'ailleurs le 5e prix du Canada qu'elle remportait.



Gary Tessier et Réal Bérard discutent d'une prochaine sculpture.

Malgré son droit de le faire, l'équipe n'a pu toutefois participer cette année au concours international du carnaval. «On voulait revenir pour le Symposium du Festival du Voyageur», explique Réal Bérard.

Y.C.

En lice pour les prix OCS

Un roman des Éditions du Blé à l'honneur

La traduction française du roman de la Manitobaine Béatrice Culleton, Le Sentier intérieur, a terminé deuxième lors de la remise des Prix OCS (Office des communications sociales) 1992 le 27 janvier à Montréal.



Publié aux Éditions du Blé et traduit de l'anglais par Robert Paquin, le roman raconte l'histoire de deux jeunes Métisses qui sont placées dans des foyers nourriciers parce que leurs parents souffrent d'alcoolisme et sont incapables de subvenir à leurs besoins.

Selon Lionel Dorge, des Éditions du Blé, cette deuxième position signifie beaucoup, autant pour la maison d'édition que pour l'ouvrage lui-même.

«C'est bon pour nous, ça va nous donner un peu de visibilité. Et ça va faire du bien au livre, car les ventes ont été très décevantes au début. À cause de la crise amérindienne, les gens étaient tannés d'entendre parler des autochtones et ça nous a beaucoup nuis.»

Robert DUSSAULT

Le Cercle Molière soulagé

Les calendriers chanceux rapporteront 4 000 $

Après plusieurs mois d'efforts, le Cercle Molière est parvenu à vendre environ 1 950 calendriers chanceux, ce qui lui permettra de récolter un bénéfice approchant les 4 000 $.

Le tirage des 31 premiers lots s'est déroulé le 31 janvier en direct sur les ondes de CKXL. L'abbé Louis Laurencelle, de Saint-Pierre-Jolys, a remporté le premier prix de 1 000 $ (les 30 autres prix sont de 50 et 100 $).

Il y a quelques semaines encore, le Cercle Molière redoutait de perdre de l'argent à cause des quelque 3 500 calendriers invendus. L'administrateur du Cercle, Jean-Paul Guénette, précise que la poussée des ventes enregistrée à la fin du mois de décembre a permis de sauver la situation.

Les prochains tirages se dérouleront tous les vendredis en direct sur CKXL. Les noms des gagnants seront publiés dans La Liberté à la fin de chaque mois.

L.G.

photo: Robert Dussault

Joël Desaulniers, président de la campagne de prélèvement de fonds, a procédé au premier tirage des calendriers chanceux.

PROVINCE

Sarraute et Camus à l'affiche

Après Molière, Marivaux et Queneau, l'Alliance française du Manitoba invite les Manitobains à découvrir les oeuvres de deux auteurs contemporains français: Nathalie Sarraute et Albert Camus.

La cinquième saison, une troupe théâtrale de la région parisienne, présentera le 10 avril la pièce de Nathalie Sarraute intitulée Pour un oui ou pour un non.

Le directeur de l'Alliance française, Bertrand Dufieux, décrit l'oeuvre comme «une pièce d'avant-garde, humoristique, avec des dialogues très simples, sur le thème de la communication.»

À la fin du mois d'octobre, la troupe du Théâtre en pièces de Marseille présententa une adaption de L'étranger, le célèbre roman d'Albert Camus.

L.G.

C'est le temps du Festival!



Profitez-en pour donner ou vous faire un cadeau, La Liberté, et courez la chance de gagner des souvenirs *(macarons, chandails et autres)* ***du Festival du Voyageur.***

En bref

Ligue Hanover-Taché
(Classement au 4 fév. 1992)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	18	4	0	36
Steinbach	13	9	0	26
La Broquerie	11	10	0	22
Niverville	11	9	0	22
Sainte-Anne	11	10	0	22
Grunthal	8	13	0	16
Saint-Malo	2	19	0	4

Compteurs (au 3 fév. 1992)

	B	P	Pts
P. Anderson, Steinbach	29	32	61
L. Skoleski, Niverville	21	23	44
P. Penner, Steinbach	23	19	42
T. Wiens, I.D.C.	17	25	42
P. Desorcy, La Broquerie	14	25	39
G. Friesen, Grunthal	19	19	38
B. Stoesz, Steinbach	8	30	38
G. Dubé, La Broquerie	18	17	35
C. Edwards, Niverville	6	28	34
K. Penner, Ste-Anne	11	20	31

Ligue South Eastern
(Classement au 3 fév. 1992)

	G	P	N	Pts
Morden	15	6	0	30
Morris	15	7	0	30
N-D-de-Lourdes	11	10	0	22
Altona	8	13	1	17
Portage	8	13	0	16
Carman	6	14	1	13

Compteurs (au 3 fév. 1992)

	B	P	Pts
M. Martens, Morris	36	45	81
A. Williamson, N.D.	18	55	73
J. Hickes, N.D.	33	37	70
S. Moffatt, Portage	31	28	59
D. Rempel, Morris	28	28	56
G. Waldvogel, Portage	29	24	53
R. Hamm, Morden	29	20	49
W. Dyck, Alton	17	29	46
L. Maykut, Carman	19	21	40
M. Vanroebys, Morden	18	22	40

SPORT

Pour Pierre Pagé, Daniel Lambert relance les Nordiques

«Je n'avais jamais été aussi nerveux de ma vie»

L'incroyable a failli se réaliser. Plusieurs rêvaient que le défenseur Daniel Lambert, à son premier match de saison régulière à Winnipeg, marque le but victorieux pour les Nordiques en prolongation.



S'il n'a pas marqué à Winnipeg, Daniel Lambert s'est repris à Edmonton deux jours plus tard. Il a enfilé son sixième but de l'année dans une cuisante défaite de 8-2.

Après avoir cédé une avance de 4-1 en troisième période, les Nordiques sont revenus de l'arrière. Devinez qui était sur la glace pendant la remontée de Québec? Bien oui, Daniel Lambert! Le Malouin a aussi décoché plusieurs lancers de la ligne bleue qui aurait pu donner la victoire aux Nordiques.

«Quand c'était 4-1, l'atmosphère sur le banc, c'était «envoye, on lâche pas, on travaille fort.». En prolongation, Lambert n'a joué qu'une fois et c'était mieux ainsi.

«Avant le match, je n'avais jamais été aussi nerveux de ma vie. J'avais hâte d'embarquer (au début). Je n'ai pas fait des merveilles sur la glace, mais j'étais content de mon jeu. Si j'avais été chanceux un peu, j'aurais pu en mettre un dedans. Mais c'est bon de même!

«J'étais plus nerveux qu'à Québec. J'avais peur de faire une grosse erreur. Mais il faut rester positif. On a presque gagné!»

Pendant la journée, il a songé qu'il pourrait ne pas être de l'alignement: «J'étais pas sûr. Ils ne me l'ont dit qu'après le réchauffement». Il trouverait évidemment difficile d'avoir à retourner dans les mineures. «C'est une chose à laquelle je ne veux pas trop penser. C'est une affaire que je ne contrôle pas. S'il y a une affaire que je contrôle, c'est la façon que je joue.»

Décider de son sort

Là-dessus, l'entraîneur Pierre Pagé est d'accord. «C'est lui qui va décider (s'il va finir l'année avec Québec). Au camp d'entraînement et en saison, les gens ont toujours l'impression que ce sont les instructeurs qui choisissent les joueurs. Mais ce sont souvent les joueurs qui décident (de leur sort).

«Si Daniel peut maintenir son rythme, il va rester avec nous. Il a très bien joué depuis qu'il est revenu. Il a eu une mauvaise partie à Toronto, mais il s'est repris ce soir. Avec la maturité et l'expérience, il va y arriver.

«À chaque fois que Daniel est revenu avec l'équipe, ça nous a relancés, ça a aidé notre équipe à gagner. Il ne manque pas de coeur. Il a énormément de dévouement. C'est un gars qui joue comme un gagnant. Il sait gagner et c'est ça qu'on aime de lui le plus.

«Il a du talent. À tous les niveaux, il a fallu qu'il batte la moyenne à cause de sa grosseur. Il faut qu'il le prouve encore une fois. À chaque fois qu'il se fait frapper, ça sonne assez fort!»

Pierre Pagé a écarté les rumeurs d'échange dans le cas de Lambert. «Son nom n'a jamais été mentionné de notre côté. Certaines équipes ont mentionné son nom. Mais on aime bien sa manière de jouer, son expérience de la coupe Memorial.»

Yves CHARTRAND



photo: Yves Chartrand

Daniel Lambert.

Voir autre article en page 18.

Selon André Savard et Jacques Martin

Lambert devra s'améliorer défensivement

Un adjoint de Pierre Pagé, André Savard, qui connaît bien Daniel Lambert pour l'avoir vu jouer autant à Halifax qu'à Québec, lui prédit un bel avenir à condition qu'il améliore son jeu défensif.

«Son style de jeu est axé sur l'offensive, il se porte à l'attaque et il est excellent pour alimenter les joueurs d'avant. Mais c'est un défenseur et il faut qu'il joue bien défensivement s'il veut évoluer dans cette ligue régulièrement.

«En continuant à travailler fort comme il le fait présentement et en se concentrant sur son jeu défensif, il deviendra un défenseur plus complet.»

Malgré les lacunes défensives de Daniel Lambert, Savard affirme que la direction des Nordiques est satisfaite de son attitude et de son rendement.

«C'est un fier compétiteur et il ne veut pas seulement jouer, il veut gagner. Ça fait deux fois qu'il monte d'Halifax et qu'il nous aide dès son arrivée. C'est une preuve qu'il a du talent.»



photo: Robert Dussault

L'entraîneur Pierre Pagé.

Comme la plupart des observateurs, André Savard est conscient que le handicap majeur de Lambert est son physique.

Considéré lui-même comme petit alors qu'il évoluait pour Buffalo et ensuite à Québec, l'ancien joueur de centre prétend que le jeune défenseur a tous les atouts pour surmonter ce problème.

«C'est certain que c'est plus difficile de bien performer dans ce circuit lorsqu'on est plus petit que la majorité des joueurs. Mais on peut y arriver en travaillant toujours plus fort et en faisant preuve de beaucoup de caractère.

«Et avec la détermination et le caractère qu'il possède, pas de doute dans mon esprit que Daniel Lambert va réussir malgré son problème de poids.»

Un autre entraîneur-adjoint chez les Nordiques, Jacques Martin, apporte les mêmes observations que son confrère de travail.

«Il est évident que Daniel doit travailler son jeu défensif. Il doit aussi devenir plus fort pour pouvoir mieux maîtriser le devant du filet.»

Jacques Martin est prudent lorsque vient le temps de se prononcer sur l'avenir immédiat du défenseur malouin.

«Il est trop tôt pour savoir s'il finira l'année à Québec ou s'il sera retourné à Halifax. Tout dépend de lui. Mais il ne faut pas oublier que c'est seulement sa deuxième année chez les professionnels et qu' il est très jeune. Il lui reste encore beaucoup d'aspects de son jeu à améliorer et à approfondir.»

Robert DUSSAULT

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823

Le match des étoiles: Hanover-Taché contre South Eastern

Une partie coûteuse pour les Hawks de Lourdes

La victoire de 9-7 de la Ligue South Eastern, le dimanche 2 février, a laissé un goût un peu amer dans la bouche de certains à Notre-Dame-de-Lourdes.

Le meilleur compteur des Hawks a subi une séparation de l'épaule au cours du premier engagement. Andy Williamson sera absent du jeu pour environ trois semaines, pendant que les Hawks tentent de se maintenir en troisième place au classement de fin de saison.

«C'est bien malheureux pour une partie d'étoiles, affirme l'entraîneur de Notre-Dame-de-Lourdes, Pierre Marcon. C'est juste une malchance.» L'étoile des Hawks a été frappée durement d'un coup d'épaule qu'il n'attendait pas, dans le contexte d'un match des étoiles où la robustesse brillait par son absence.

Le blessure d'Andy Williamson a été la seule ombre au tableau, puisque les étoiles des deux ligues se sont donnés à coeur joie au jeu d'attaque. Le résultat: 59 tirs au but par la South Eastern, 40 par la Hanover-Taché.

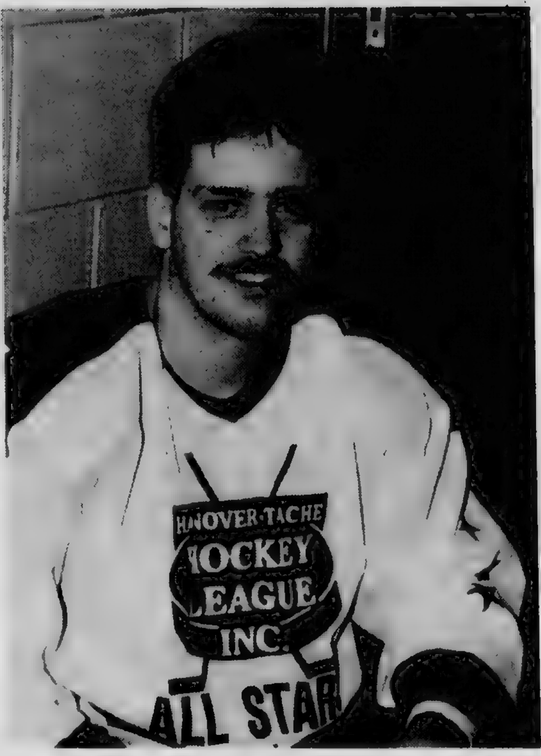


photo: Jean-Pierre Dubé

Paul Desorcy: 30 mentions d'aide, un gars qui passe.

Denis Marcon: notre ligue est meilleure!

La question a donc été posée: quelle est la meilleure ligue? «La nôtre est meilleure», répond sans hésiter le défenseur des Hawks de Notre-Dame, Denis Marcon, six pieds deux pouces, 195 livres, qui a compté un but en troisième période à l'aile droite.

«Nos villages sont plus gros (que ceux de la Hanover-Taché), et il y a plusieurs joueurs de nos équipes qui ont joué junior A. J'ai vraiment aimé ça (la partie des étoiles), déclare le joueur de 22 ans, c'était pas physique. C'était le fun que les joueurs des deux ligues ne se connaissent pas, et que chacun pense que sa ligue est meilleure que l'autre. J'ai hâte à l'année prochaine.»

Car il est possible que les deux organisations se mesurent encore l'an prochain. La partie du 2 février était la deuxième rencontre en trois ans entre les deux ligues. C'est la Hanover-Taché qui a pris l'initiative, étant donné que les six équipes ne forment qu'une seule division.

Dans le camp de la Hanover-Taché, on croit s'être assez bien tiré d'affaire. «J'étais un peu surpris de l'égalité, affirme Paul Desorcy, le meilleur compteur des Habs de La Broquerie, qui a marqué le premier but de son équipe. Ils (la South Eastern) ont plusieurs joueurs de la ville, certains ont joué junior, ils ont droit à plus de joueurs importés que nous.

«C'était pas physique, c'était ouvert, c'était plus vite. Il y a plusieurs vraiment bons joueurs ici, avance l'athlète de 26 ans, ça élève la qualité du jeu. On n'a jamais joué contre cette équipe-là.»

Les étoiles se sont retrouvés, dans un camp comme dans l'autre, à jouer avec des adversaires, parfois avec des ennemis de longue date. «C'est un peu difficile quand tu entres dans la chambre des joueurs. Quand on est sur la glace, on s'aime pas trop. Mais tout le monde est ami.»

Les étoiles des étoiles? Du côté de la South Eastern, Mike Martens de Morris mérite le titre pour ses quatre buts. Dans la Hanover-Taché, le gardien Robert Brisebois d'Ile-des-Chênes s'est surclassé en n'accordant que deux buts dans les 30 minutes qu'il a jouées.

À l'autre bout du barème de l'appréciation, il faut souligner l'absence de la délégation de Sainte-Anne-des-Chênes. On entend dire que les As font les mauvais perdants et boudent la ligue depuis le règlement, pourtant consensuel, de l'affaire Ristau.

Jean-Pierre DUBÉ

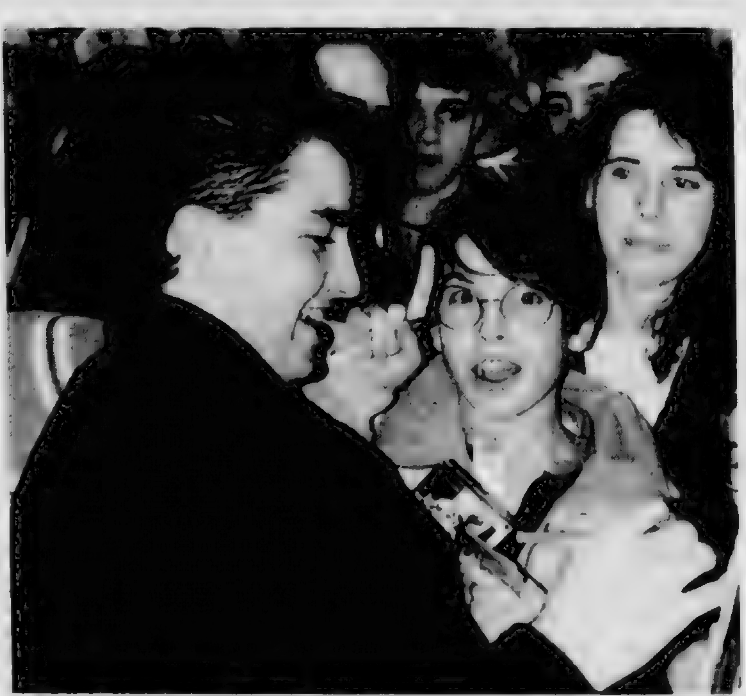
L'idole d'un village

Le match est terminé. Daniel Lambert a pris sa douche en vitesse afin d'aller rejoindre sa famille qui l'attend.

À l'autre bout du corridor des vestiaires, une foule d'environ 150 personnes de Saint-Malo et d'ailleurs est massée depuis la fin du match.

Après quelques minutes de conversation avec les siens, Daniel Lambert se dirige finalement vers la foule. Après quelques pas, il se retourne un peu pour dire, en direction de sa mère: «C'est gênant!»

Le défenseur, dont la petite taille fait beaucoup jaser, n'a pas tardé à être engouffré par ses admirateurs. Pendant de longs moments, il a apposé sa griffe à plusieurs endroits, a blagué avec eux et a surtout retrouvé plusieurs figures familières.



La superstar de Saint-Malo! photo: Robert Dussault

«C'est encourageant. C'est bon pour les jeunes de Saint-Malo. Ils peuvent dire «Dan l'a fait» et si on continue à travailler fort, on va le faire nous aussi. J'aimerais ça passer ce mot à tous les jeunes, pas juste de Saint-Malo mais aussi du Manitoba.»

Albert Ladouceur, du Journal de Québec, a bien saisi l'ampleur du phénomène Lambert. Dans un article paru le lendemain du match, il révèle, après en avoir parlé avec Marc Lambert, que si le p'tit frère parvient à jouer régulièrement dans la Ligue nationale, des fermiers sont prêts à céder du terrain à l'entrée du village afin d'installer une affiche où il serait inscrit: «Bienvenue dans le village de Daniel Lambert.»

Y.C.

Feu vert

«Vert l'avenir»



«Vert l'avenir» est le thème de la Semaine de développement international, qui prend fin le 7 février, sous l'égide de l'Agence canadienne de développement international, l'ACDI.

Notre avenir dépend de la coopération entre les populations d'un monde sans frontières environnementales. L'ACDI fait la promotion du Sommet de la Terre, une conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le plus grand rassemblement jamais vu de chefs d'État, prévu en juin 1992 à Rio de Janeiro.

L'environnement est en tête des préoccupations des Canadiens et le Canada participera à la conférence de Rio où sera élaboré un plan d'action mondial.

Gens d'ici

Saint-Lazare au Canot

Depuis la mi-décembre, Yvan Huberdeau, âgé de 23 ans, est le nouveau gérant du Canot. Barman à cet endroit depuis huit mois, le diplômé du Collège Louis-Riel a obtenu le poste de gérance à la suite des promotions successives de Normand Gousseau à la programmation du Festival du Voyageur et de Daniel Lussier au Rendez-Vous.



Yvan Huberdeau.

Originaire de Saint-Lazare, Yvan Huberdeau a, entre autres choses, la responsabilités d'une dizaine d'employés à temps partiel, la plupart des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Les étudiants viennent d'ailleurs en grand nombre le jeudi soir ainsi que le mercredi, soirée de l'improvisation. Après le Festival, Yvan Huberdeau a l'intention de continuer à présenter de nouvelles activités comme le Can-O-rire et le Canot-Superjam.

SOCIÉTÉ

Le prêtre Réxilien Pierre a trouvé refuge à Saint-Boniface

«En Haïti, on attend tout du prêtre»

Le 16 novembre 1991, vers 16 h, après la messe, trois soldats sont venus arrêter le père Réxilien Pierre dans son presbytère du diocèse de Cap-Haïtien.

Ils l'ont conduit, mains liées derrière le dos, à la caserne de Limbé. Là, on l'a interrogé sur ses prétendues «activités subversives», l'accusant notamment de distribuer des tracts contre l'armée. Après 18 heures de détention, son évêque est venu le libérer.

Cas isolé? Bien au contraire, affirme Réxilien Pierre. «Dans mon diocèse, beaucoup de prêtres, surtout les jeunes, sont persécutés, arrêtés, obligés de se cacher ou de quitter le pays. Après mon départ d'Haïti, ma paroisse a fermé. Personne ne peut entrer dans l'église. C'est la même chose dans beaucoup d'autres paroisses. Sur l'église paroissiale de Dondon, on avait placé un panneau «à vendre»!

Le jeune prêtre haïtien a beau clamer son innocence, aux yeux des militaires qui ont usurpé le pouvoir en septembre 1991, il est coupable. Coupable, d'abord, d'avoir soutenu la politique progressiste du père Jean-Bertrand Aristide, premier président élu démocratiquement en Haïti.

Coupable, aussi, d'avoir pris le parti des pauvres au nom de l'Évangile. «Quand on vit dans un pays pauvre, on ne peut pas parler d'Évangile en l'air. L'Évangile est incarné, il est l'homme, dans sa dimension spirituelle, bien sûr, mais pas seulement. On n'a jamais vu un homme uniquement spirituel marcher dans la rue!

«L'Évangile doit embrasser l'homme dans toutes ses dimensions: spirituelle, culturelle, philosophique, sociale, économique et politique. En présence de gens pauvres qui vivent dans la misère la plus noire, on doit se demander: comment les aider à organiser leur vie, à trouver ce dont ils ont besoin pour vivre, y compris la nourriture?



photo: Laurent Gimenez

Pour l'instant le père Réxilien Pierre lie son retour en Haïti à celui de Jean-Bertrand Aristide. Mais il juge que le retour du président légitime d'Haïti a «peu de chances» de se produire. «On est en présence d'un baril de poudre. Pour l'instant, le peuple vit et attend avec l'espoir que le président Aristide va retourner. Si cela ne se produit pas, je ne sais vraiment pas ce qui pourrait se passer.»

«A cause de ça, on nous a donné cette étiquette de «prêtres qui font de la politique». C'est faux. Nous accomplissons simplement notre mission évangélique et nous devons la continuer jusqu'au bout.»

«Prêtre rouge», le père Réxilien Pierre, ou simple pasteur soucieux de secourir une population majoritairement analphabète et dont l'espérance de vie ne dépasse pas 55 ans?

«Ici, au Canada, les fidèles prennent en main leur administration paroissiale, constate-t-il. En Haïti, c'est le prêtre qui s'occupe de tout: l'école, la santé, l'alphabétisation. On attend presque tout du prêtre.»

On attend notamment qu'il défende les faibles contre les exactions des puissants.

Réxilien Pierre, pour son malheur, n'a jamais rechigné à la tâche. «Le 25 décembre 1991, les militaires ont arrêté les gens dans ma paroisse d'origine (l'Acul-du-Nord). Ils les ont battus, matraqués à coups de bâton. J'ai toujours dénoncé ce type d'actions.»

Il y a quelques semaines, le prêtre de Cap-Haïtien a reçu un appel téléphonique en provenance du Canada. Des religieuses franco-manitobaines, rencontrées en Haïti, lui proposaient de venir «se reposer» quelque temps à Saint-Boniface.

«Ma première réaction a été négative, explique-t-il. Je ne voulais pas quitter mon pays, mes paroissiens. Mais mes parents étaient malades et ils étaient d'accord pour que je quitte Haïti. Je pensais que ça leur ferait du bien de savoir que j'étais hors de danger.»

Grâce à un visa canadien obtenu avant le coup d'État militaire, Réxilien Pierre a pu quitter sans difficulté Port-au-Prince au début du mois de janvier. Après une semaine passée au Québec, il est arrivé à Saint-Boniface le 14 janvier. Depuis, il exerce son ministère à la Cathédrale et sera bientôt affecté à la paroisse Précieux-Sang.

«Le contact avec les fidèles de Saint-Boniface a été très bon, affirme-t-il. Ils étaient très contents de me voir et en même temps très étonnés d'entendre tout ce qui se passe en Haïti. Durant mon passage au Québec, dans la région de Joliette, j'ai constaté que certaines paroisses étaient jumelées avec des paroisses haïtiennes. J'aimerais que cela puisse se faire ici afin de créer une solidarité.»

Laurent GIMENEZ

Les raisons d'un coup d'État

Le président Jean-Bertrand Aristide, élu à une forte majorité en décembre 1990, a été renversé neuf mois plus tard parce qu'il tentait de mettre en oeuvre une politique de réformes politiques et sociales qui menaçait les intérêts des classes aisées, en premier lieu les grands commerçants et les industriels.

Voici quelques exemples de cette politique.

• Réduction ou suppression des franchises douanières et des exemptions fiscales accordées aux commerçants, et des privilèges accordés aux industriels (eau et électricité gratuites).

• Fixation d'un salaire minimum à 5,60 $. Cette mesure menaçait notamment les nombreuses «factories» américaines (usines de sous-traitance) qui payent leurs employés haïtiens 2,50 $ par jour, soit trois ou quatre fois moins qu'aux États-Unis.

• Annulation du contrat aux termes duquel des travailleurs haïtiens sont envoyés chaque année en République dominicaine pour participer à la récolte de canne à sucre. Là encore, les intérêts des États-Unis étaient directement menacés car la plupart des usines leur appartiennent.

• Réforme de l'administration et de l'armée.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Un club des jeunes

Fondé en 1987 par la paroisse dans le but de créer des activités pour les jeunes de la 7ème à la 9ème année, le club des jeunes de Saint-Pierre-Jolys continue d'être à l'écoute de ses membres.

Ce club organise des activités tels que des danses, des tournois de balle, des tournois de ballon volant, des sorties aux quilles et plusieurs autres activités tout aussi intéressantes.

La plupart des activités se déroulent dans le gymnase de l'Institut collégial Saint-Pierre et le prix d'entrée est de 1 $, sauf pour les sorties où le prix est un peu plus élevé.

Ce club francophone et catholique est sous la direction d'un comité composé de six parents. Pour plus de renseignements sur ce club et sur leurs prochaines activités, contacter la présidente Diane Dupuis au 433-7518.

CALENDRIER COMMUNAUTAIRE

Quelques activités à travers la province en février.

JOUR	HEURE	ENDROIT	ORGANISME	LOCAL	ACTIVITÉ	NOTES
Le jeudi 6 février	19 h 00	Île-des-Chênes	Pluri-elles	École Gabrielle-Roy	Le stress au féminin	Les 6, 13, 20, 27 février et 5 mars de 19 h à 22 h dans la salle polyvalente. Information: 233–1735.
Le jeudi 6 février	11 h 45	Saint-Boniface	Association des cadres et professionel.le.s	Salle Antoine-Gaborieau	Dîner-rencontre	Inscription auprès de Natalie à la SFM au 233–4915.
Le jeudi 6 février	19 h 00	Saint-Boniface	Pluri-elles	184, rue Goulet	Communication mère-fille	Les jeudis 6 et 27 février et 5 mars. Information: 233–1735.
Le jeudi 6 février		Saint-Jean-Baptiste	Club de curling	Curling	Bonspiel «hommes»	Les 6, 7, 8 et 9 février.
Le jeudi 6 février	19 h 00	Saint-Pierre-Jolys	Pluri-elles	Foyer de l'Église	Le stress au féminin	Les 6, 13, 20 et 27 février, de 19 h à 22 h. Information: 233–1735.
Le jeudi 6 février	20 h 00	Somerset	Nato Club	Sous-sol de l'Église	Bingo	Les 6, 13, 20 et 27 février. Ouvert au public.
Le jeudi 6 février	20 h 00	Somerset	Paroisse	Église	Cours	«Enracinement dans ma foi» par l'abbé Réal Lévêque pour une durée de 15 semaines de 20 h à 21 h 30 (les 6, 13, 19 et 26 février).
Le vendredi 7 février		Notre-Dame-de-Lourdes	Comité du carnaval	Au village	Carnaval d'hiver	Avec hockey, danse, dérouine, etc.
Le vendredi 7 février	18 h 30	Saint-Boniface	Festival du Voyageur	Boulevard Provencher	Grand Rendez-Vous sur le Boulevard	Ouverture du Festival 92.
Le vendredi 7 février	20 h 00	Saint-Malo	Club Sportif	Salle paroissiale	Carnaval d'hiver	Danse (ouvert à tous).
Le vendredi 7 février		Sainte-Anne	Club de curling	Salle de curling	Bonspiel	Bonspiel des hommes et Bonspiel des femmes (les 7, 8 et 9 février).
Le vendredi 7 février	14 h 00	Somerset	Club d'âge d'or	Rendez-vous	Parties de cartes 500	Les 7 et 21 février. Ouvert au public.
Le samedi 8 février		La Broquerie	Club sportif	Aréna	Eastman Playdowns	Tournoi de hockey «Pee-Wees» (les 8 et 9 février).
Le samedi 8 février	11 h 00	Saint-Boniface	Club de philatélie	Bibliothèque de St-Boniface	Rencontre du club	Inscription au 986–4331. S'adresse aux jeunes de 9 à 15 ans.
Le samedi 8 février	20 h 00	Saint-Claude	Comité du centenaire	Centre récréatif	Vin et fromage	Avec Jean Racine et les Monastiques.
Le samedi 8 février	20 h 00	Saint-Malo	Club Sportif	Salle paroissiale	Carnaval d'hiver	Avec talent local - cabaret.
Le dimanche 9 février	13 h 30	La Broquerie	Jeannettes et Guides	École St-Joachim	Partie de cartes	Ouvert au public.
Le dimanche 9 février	9 h 00	Saint-Boniface	Chevaliers de Colomb	Sous-sol de la Cathédrale	Déjeuner communautaire	De 9 h à 13 h 30. Ouvert à tous.
Le dimanche 9 février	9 h 30	Somerset	Chevaliers de Colomb	Salle de curling	Curling familial	De 9 h 30 à 21 h. Information: Félix Grenier 744–2712.
Le mardi 11 février	12 h 00	Saint-Boniface	Chambre de commerce francophone	Relais du Voyageur CCFM	Dîner-rencontre	Confirmez en téléphonant à la Chambre: 233-1406.
Le vendredi 14 février	9 h 00	Lorette	École Lagimodière	École Lagimodière	«Faut s'connaître»	Journée culturelle pour élèves des 7e et 8e années des écoles de la Seine, de 9 h à 15 h.
Le vendredi 14 février	17 h 30	Notre-Dame-de-Lourdes	District de santé	Salle du centenaire	Banquet et soirée	
Le vendredi 14 février	17 h 30	Saint-Lazare	Chevaliers de Colomb	Salle communautaire	Bal des Chevaliers	
Le vendredi 14 février	13 h 30	Sainte-Anne	Club Jovial	Club Jovial	Souper et bingo	De 13 h 30 à 22 h avec activités
Le vendredi 14 février	14 h 00	Somerset	Club d'âge d'or	Rendez-Vous	Tournoi de shuffleboard	Ouvert au public.
Le vendredi 14 février		Saint-Claude	Curling - femmes	Salle de curling	Bonspiel «femmes»	Les 14, 15 et 16 février.
Le samedi 15 février	21 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes	Pompiers	Salle du centenaire	Danse de la Saint-Valentin	
Le samedi 15 février		Saint-Jean-Baptiste	Collège de St-Jean-Baptiste	Curling	Bonspiel «Junior Open»	Le 15 (15 ans et moins). Le 16 (18 ans et plus).
Le samedi 15 février	19 h 15	Sud-Est du Manitoba	Pro-Vie	Steinbach (SRSS)	Rallye «Pro-Vie»	Pour les jeunes du sud-est du Manitoba. Information: 433–7104.
Le mardi 18 février	9 h 30	Saint-Boniface	Pluri-elles	184, rue Goulet	Mères au Foyer	Ouvert à toutes (avec service de garderie sur place) de 9 h 30 à 11 h 30 (les 18 et 25 février).
Le mercredi 19 février	19 h 30	Somerset	Comité culturel	Gymnase-école secondaire	Musique-commandement aérien	Ouvert au public.
Le jeudi 20 février	19 h 00	Saint-Boniface	Amnistie Internationale	CUSB - Salle 1001	Rencontre publique	Témoignages, conférence, discussion. Information: Laurence Verron ou Michel Verrette 233–0210.
Le vendredi 21 février		Saint-Jean-Baptiste	Club de curling	Curling	Bonspiel «femmes»	Les 21, 22 et 23 février.
Le vendredi 21 février		Sainte-Anne	Club de curling	Salle de curling	Bonspiel «mixte»	Les 21, 22 et 23 février.
Le samedi 22 février	19 h 30	Notre-Dame-de-Lourdes	Société historique	salle du centenaire	Spectacle «Talent»	Avec talent local.
Le samedi 22 février		Saint-Lazare	Chevaliers de Colomb/ Association athlétique		Carnaval d'hiver	Concert, danse, patinage artistique et roi/reine du carnaval.
Le samedi 22 février		Somerset	Club de curling	Salle de curling	Bonspiel de famille	
Le samedi 22 février	21 h 00	Somerset	Lions	Salle communautaire	Danse	Pour Tom Thomson (prélèvement de fonds).
Le dimanche 23 février	19 h 30	Brandon	Franc-Ouest	École New Era	Concert «Big Band»	Suivi par café/beignes. Information: 726–5402.
Le dimanche 23 février	9 h 00	Île-des-Chênes	Chevaliers de Colomb	Centre des chevaliers	Déjeuner aux crêpes	De 9 h à 12 h.
Le dimanche 23 février	18 h 00	Sainte-Anne	Club Jovial	Club Jovial	Souper mensuel	Ouvert au public.
Le dimanche 23 février	11 h 00	Somerset	Recreation Commission	Aréna	Carnal d'hiver	Avec déjeuner aux crêpes, roi/reine ainsi que jeux.
Le mardi 25 février	12 h 00	Saint-Boniface	Chambre de commerce francophone	Hôtel Norwood	Dîner-rencontre	Confirmez en téléphonant à la Chambre.
Le mardi 25 février	19 h 30	Somerset	Arts Club	Salle communautaire	Manitoba Theatre Centre	Pour toute la région "The affections of May".
Le mercredi 26 février	19 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes	Pluri-elles	Centre Dom Benoit	Le stress au féminin	Du 26 février au 25 mars, tous les mercredis de 19 h à 22 h. Information: 233–1735.
Le mercredi 26 février	19 h 00	Saint-Malo	Pluri-elles		Le stress au féminin	Local et date à confirmer. Information: appelez le 233–1735.
Le vendredi 28 février	20 h 00	Notre-Dame-de-Lourdes	Com. de danse traditionnelle	Salle du centenaire	Danse traditionnelle	
Le vendredi 28 février		Saint-Claude	Société franco-manitobaine	Salle de curling	Bonspiel de la francophonie	Information: Mariette 233–4915 ou Gisèle Arbez 379–2277 (les 28, 29 février et 1er mars)
Le samedi 29 février		La Broquerie	Club sportif		Carnaval d'hiver	Avec hockey, jeux d'hiver, déjeuner aux crêpes, etc. (29 février et 1er mars)
Le samedi 29 février	17 h 30	Notre-Dame-de-Lourdes	Pembina Valley Tourism	Salle du centenaire	Réunion annuelle	Avec banquet.
Le samedi 29 février	18 h 00	Saint-Jean-Baptiste	Comité culturel	Collège St-Jean-Baptiste	Souper-théâtre	
Le samedi 29 février	20 h 00	Sainte-Anne	CCSA	Centre culturel	Musique-commandement aérien	«Bing Band». 3 $ adultes et 2 $ jeunes

Pour faire inscrire votre activité communautaire ou paroissiale dans le prochain calendrier, contactez le Centre d'information de la Société franco-manitobaine au 233-2556 ou 1-800-665-4443.

Nécrologies

Lucille Vermette
(née Féchette)

Après une longue maladie est décédée paisiblement à l'Hôpital Saint-Boniface, le samedi 25 janvier, Lucille Vermette âgée de 79 ans.

Lucille laisse dans le deuil son époux, Isidore Vermette; ses enfants, Albert (Mary), Germain (Paulette), Hervé (Berthe), Solange (Léo Leclair), Émile (Christine), Aurore (Bill Klassen), Fernand (Eveline); 17 petits-enfants et six arrière-petits-enfants; deux soeurs Clara Maynard et Alexina Desrochers, un frère Armand Fréchette; six belle-soeurs et un beau-frère.

Née à Saint-Malo le 5 mai 1912, Lucille s'installa à Saint-Jean-Baptiste avec son époux en 1939 où elle éleva sa famille de sept enfants. En 1983, Lucille et Isidore déménagèrent à Saint-Boniface.

Lucille était une femme accueillante qui se souciait toujours du bien-être des autres avant le sien. C'était une femme d'une grande foi qui puisait sa force dans le Seigneur. Malgré sa longue maladie elle a toujours gardé sa belle humeur et son beau sourire.

Les prières ont été récitées au salon Funéraire Desjardins le mardi 28 janvier à 19 h. La messe de la Résurrection a été célébrée par Mgr Albert Fréchette, le père Armande LeGal, o.m.i et les abbés Laval Cloutier et René Touchette en l'église de Saint-Jean-Baptiste le mercredi 29 janvier à 14 h.

Les porteurs étaient ses petits-enfants, Rhéal, Michelle et Paul Vermette et Charles, Daniel et Suzanne Leclair.

L'inhumation a suivi au cimetière paroissial Saint-Jean-Baptiste.

La famille désire remercier le personnel du Foyer Valade et de l'Hôpital Saint-Boniface.

Repose en paix chère épouse, maman et grand-maman.

Vanessa Pellerin

Le dimanche 26 janvier 1992, à l'Hôpital de Saint-Boniface, est décédée à la naissance, Vanessa Pellerin, fille de Jacqueline Remillard et Benoit Pellerin.

Elle laisse dans le deuil, en plus de ses parents, sa soeur Caroline âgée de trois ans et demi, ses grands-parents Anne-Marie et Hervé Remillard du Parc Windsor, Rita et André Pellerin de St-Eusèbe, province du Québec, ainsi que ses arrière-grands-parents, tantes, oncles, cousins et cousines.

Nous désirons remercier sincèrement le support de nos familles, amis et collègues de travail dans ces temps difficiles.

Vanessa, malgré que tu n'aies jamais vu la lumière du jour, tu illumineras notre coeur pour toujours.

Jacqueline, Benoit et Caroline

Téléphonez-nous!

Vous voulez signaler un rendez-vous culturel ? Téléphonez nous au 237-4823.

Télé-horaire de la fin de semaine

Samedi 8 février

7h30 Télé-M Ma petite pouliche
8h00 Télé-M Le club les branchés
8h30 Télé-M Bucky O'hare
9h00 Télé-M Les tortues Ninja
9h30 Télé-M G.I. Joe
10h00 Télé-M Le championnat des quilles
10h15 TV-5 Calligraphe
10h45 TV-5 A comme artiste
11h00 CBWFT La semaine parlementaire
Télé-M Cinémaximum: Youngblood
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT La cour en direct
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT De Shanghai à Rio: L'enjeu des femmes
TV-5 Strip-tease
12h30 CBWFT Ma maison
13h00 CBWFT Albertville 92
Télé-M Cinémaximum: L'esprit d'équipe
TV-5 Bouillon de culture
14h30 TV-5 Espace francophone
15h00 Télé-M Barcelone 92
TV-5 Reflets
15h28 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
15h30 Télé-M Justice pour tous
16h00 CBWFT La bande des six
Télé-M Vidéo rock détente
TV-5 Journal télévisé suisse
16h30 Télé-M Jeopardy
TV-5 Juras
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Le tour du Québec
17h10 CBWFT L'envers de la
17h28 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
17h30 Télé-M La vie en couleur
TV-5 Les francofolies de Montréal 1991
18h00 CBWFT Albertville 92
Télé-M Top musique
TV-5 Journal télévisé de A2
18h35 TV-5 Vision 5
18h59 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
19h00 CBWFT La soirée du hockey Molson à Radio-Canada
Télé-M Ciné extra: Le Bounty
TV-5 Thalassa
20h00 TV-5 Concert Eddy Mitchell
20h58 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
21h05 TV-5 Le français tel qu'on le parle
21h30 Télé-M Alfred Hitchcock présente...
CBWFT Le téléjournal
TV-5 Ici l'Afrique
21h50 CBWFT Les nouvelles du sport
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h18 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
22h21 Télé-M Les sports TVA
22h05 CBWFT Télé-sélection: Le choix
22h30 TV-5 Le divan
22h43 Télé-M Ciné-lune: Courage
23h00 TV-5 Journal télévisé suisse
23h30 TV-5 Thalassa
0h30 TV-5 Concert Eddy Mitchell
1h35 TV-5 Le français tel qu'on le parle
2h00 TV-5 Radio France internationale

Dimanche 9 février

5h00 CBWFT Albertville 92
8h00 Télé-M Kissyfur
8h30 Télé-M Vision mondiale
9h00 CBWFT Le Jour du seigneur: Messe célébrée en la paroisse Saint-Pierre-Apôtre, par Mgr Jean-Claude Turcotte, archevêque de Montréal
9h30 Télé-M Le monde à venir
10h00 Télé-M Sans détour
CBWFT Aujourd'hui dimanche
10h15 TV-5 Juras
10h29 Télé-M Capsule olympique
10h30 Télé-M Le tour du Québec
10h45 TV-5 Le tour du Québec
11h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Cinémaximum: Arizona junior
11h05 CBWFT La semaine verte
11h15 TV-5 Les francofolies de Montréal
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 CBWFT Albertville 92
TV-5 Thalassa
13h00 Télé-M Cinémaximum: Le garçon qui venait du ciel
TV-5 Caractères
14h05 TV-5 Ramdam
14h30 TV-5 Ici l'Afrique
14h58 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
15h00 Télé-M Top musique
15h30 TV-5 Carré vert
15h59 Télé-M Capsule olympique
16h00 Télé-M Charivari élite
TV-5 Journal télévisé belge
16h30 Télé-M Si j'avais su
TV-5 Génies en herbe
17h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M L'événement
TV-5 L'école des fans
17h58 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
18h00 CBWFT Albertville 92
Télé-M Drôle de vidéo
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 Télé-M Rira bien...
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 Télé-M Cinéma du dimanche: Mystic pizza
TV-5 7 sur 7
20h00 TV-5 Caractères
20h58 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
21h00 Télé-M Journal intime
CBWFT Le téléjournal
TV-5 Faut pas rêver
21h20 CBWFT Scully rencontre
22h00 CBWFT Les nouvelles du sport
Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Frédéric Rzewski, pianiste
22h15 CBWFT Ciné-Club: Ju Dou
22h18 Télé-M Capsule olympique
22h21 Télé-M Les sports TVA
22h31 Télé-M Vision mondiale
23h00 TV-5 Journal télévisé belge
23h30 TV-5 7 sur 7
0h30 TV-5 Caractères
1h30 TV-5 Ramdam
1h55 TV-5 Radio France internationale

Du lundi au vendredi

CBWFT : 3/10 **Télé – M : 28/43** **TV – 5 : 14** *(est de la Rouge)* **/ 22** *(ouest de la Rouge)*

Lundi 10 février

5h00 CBWFT Albertville 92
5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h59 Télé-M Capsule olympique
8h00 Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Félix et ciboulette
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Teddy
TV-5 Génies en herbe
10h28 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
10h30 CBWFT Super sans plomb
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 L'école des fans
11h00 CBWFT L'édition magazine
Télé-M Le TVA, édition midi
11h30 CBWFT Les démons du midi
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 TV-5 7 sur 7
12h29 Télé-M Capsule olympique
12h30 CBWFT Albertville 92
Télé-M Sous le signe du faucon
13h00 TV-5 Concert Eddy Mitchell
13h30 Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h05 TV-5 Le français tel qu'on le parle
14h30 Télé-M Top modèles
TV-5 Faut pas rêver
15h00 Télé-M Claire Lamarche
15h30 TV-5 Zone surveillée
16h00 Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 TV-5 La vérité est au fond de la marmite
16h58 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
17h00 CBWFT Sur le vif
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 San détour
17h30 CBWFT Plus
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M La vie en couleur
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT Télé-Relais
Télé-M Le hockey Molson export à TVA
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Albertville 92
TV-5 Direct
20h30 TV-5 Le tueur du dimanche
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h16 Télé-M L'après-match
21h25 CBWFT Le point
21h55 CBWFT Ce soir
21h58 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
TV-5 Les francofolies de Montréal
22h25 CBWFT La loi de Los Angeles
22h29 Télé-M Capsule olympique
22h30 Télé-M Les sports TVA
TV-5 L'heure de vérité
22h55 Télé-M Des mots pour le dire
23h25 CBWFT Studio libre
TV-5 Journal télévisé de FR3
23h55 TV-5 Direct
0h25 CBWFT Mont-Royal
1h10 CBWFT Politique fédérale
1h15 CBWFT Politique provinciale
1h20 CBWFT L'île
1h25 TV-5 Radio France internationale

Mardi 11 février

5h00 CBWFT Albertville 92
5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h59 Télé-M Capsule olympique
8h00 Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Teddy
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
10h28 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
10h30 CBWFT Super sans plomb
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Sans détour
11h00 CBWFT L'édition magazine
Télé-M Le TVA, édition Midi
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Les démons du midi
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 TV-5 Direct
12h29 Télé-M Capsule olympique
12h30 CBWFT Albertville 92
Télé-M Sous le signe du faucon
13h30 Télé-M Justice pour tous
TV-5 Le tueur du dimanche
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h30 Télé-M Top modèles
15h00 Télé-M Claire Lamarche
TV-5 L'heure de vérité
16h00 Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 TV-5 La vérité est au fond de la marmite
16h58 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
17h00 CBWFT Sur le vif
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Nord sud
17h30 CBWFT Plus
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M Chambres en ville
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT Télé-Relais
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Albertville 92
Télé-M Chop-Suey
TV-5 Envoyé spécial
19h30 Télé-M Loto-quiz
20h00 Télé-M Le match de la vie
TV-5 Tous à la une
21h00 CBWFT Le téléjournal
Télé-M Ad lib
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Zen
21h55 CBWFT Ce soir
21h58 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Cormoran
22h29 Télé-M Capsule olympique
22h30 Télé-M Les sports TVA
TV-5 Télétourisme
22h55 Télé-M Des mots pour le dire
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Studio libre
23h30 TV-5 Envoyé spécial
0h25 CBWFT La Révolution française
0h30 TV-5 Tous à la une
2h05 TV-5 Radio France internationale

Mercredi 12 février

5h00 CBWFT Albertville 92
5h30 Télé-M Salut, bonjour!
7h59 Télé-M Capsule olympique
8h00 Télé-M Gilles Lapointe, M.D.
8h45 Télé-M Des mots pour le dire
9h30 Télé-M Aimer
10h00 CBWFT Félix et Ciboulette
Télé-M Bon appétit
10h15 CBWFT Teddy
TV-5 La vérité est au fond de la marmite
10h28 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
10h30 CBWFT Super sans plomb
Télé-M La vie à Montréal
10h45 Télé-M Mongrain de sel
TV-5 Nord sud
11h00 CBWFT L'édition magazine
Télé-M Le TVA, édition Midi
11h15 TV-5 Des chiffres et des lettres
11h30 CBWFT Les démons du midi
11h45 TV-5 Vision 5
12h00 TV-5 Envoyé spécial
12h29 Télé-M Capsule olympique
12h30 CBWFT Albertville 92
Télé-M Pour l'amour du risque
12h55 TV-5 Tous à la une
13h30 Télé-M Justice pour tous
14h00 Télé-M Santa Barbara
14h30 Télé-M Top modèles
TV-5 Zen
15h00 Télé-M Claire Lamarche
15h30 TV-5 Télétourisme
16h00 Télé-M De bonne humeur
TV-5 Journal télévisé de FR3
16h30 TV-5 La vérité est au fond de la marmite
16h58 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
17h00 CBWFT Sur le vif
Télé-M Le TVA, édition 18 heures
TV-5 Feu vert
17h30 CBWFT Plus
Télé-M Jeopardy
TV-5 Des chiffres et des lettres
18h00 CBWFT Ce soir
Télé-M L'heure juste
TV-5 Journal télévisé de A2
18h30 CBWFT Télé-Relais
Télé-M Le hockey Molson export à TVA
18h35 TV-5 Vision 5
19h00 CBWFT Albertville 92
TV-5 Tell quel
20h00 TV-5 Ex libris
21h00 CBWFT Le téléjournal
21h05 TV-5 Montagne
21h16 Télé-M L'après-match
21h25 CBWFT Le point
21h30 TV-5 Santé à la une
21h55 CBWFT Ce soir
21h58 Télé-M Capsule «Si Montréal m'était contée...»
22h00 Télé-M Le TVA, édition réseau
22h25 CBWFT Scoop
22h29 Télé-M Capsule olympique
22h31 Télé-M Les sports TVA
22h59 Télé-M Des mots pour le dire
23h00 TV-5 Journal télévisé de FR3
23h25 CBWFT Studio libre
23h30 TV-5 Tell quel
0h25 CBWFT Confessionnal
0h30 TV-5 Ex libris
1h35 TV-5 Montagne
2h05 TV-5 Radio France internationale

«TÉLÉ-RELAIS»: LE MANITOBA EN FÊTE

Du 10 au 14 février à 18 h 30.

L'émission **Télé-Relais** vibrera au rythme du Festival du Voyageur de Saint-Boniface. Depuis 23 ans déjà, pendant 10 jours, ce festival donne lieu à une grande célébration de la langue, de l'histoire et de la culture Franco-manitobains.

Maurice Paquin, chanteur, humoriste et fantaisiste originaire du Manitoba dont le dynamisme et la verve savent si bien galvaniser les foules animera ces cinq émissions de variétés, sous la direction musicale de Norman Dugas. Elles seront diffusées, en grande première à la Télévision de Radio-Canada. Elles nous feront goûter à l'atmosphère de fête de ce festival et nous présenteront des artistes de renom tels les Robert Paquette, Paul Demers, Vilain Pingouin, Pierre Labelle et Jim Corcoran. Et que la fête commence!

Jeudi 13 février

- 5h00 CBWFT **Albertville 92**
- 5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
- 7h59 Télé-M **Capsule olympique**
- 8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
- 8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
- 9h30 Télé-M **Aimer**
- 10h00 CBWFT **Félix et Ciboulette**
  Télé-M **Bon appétit**
- 10h15 CBWFT **Teddy**
  TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
- 10h28 Télé-M **Capsule «Si Montréal m'était contée...»**
- 10h30 CBWFT **Super sans plomb**
  Télé-M **La vie à Montréal**
- 10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
  TV-5 **Feu vert**
- 11h00 CBWFT **L'édition magazine**
  Télé-M **Le TVA, édition midi**
- 11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- 11h30 CBWFT **Les démons du midi**
- 11h45 TV-5 **Vision 5**
- 12h00 TV-5 **Tell quel**
- 12h29 Télé-M **Capsule olympique**
- 12h30 CBWFT **Albertville 92**
  Télé-M **Les héritiers du rêve**
- 13h00 TV-5 **Ex libris**
- 13h30 Télé-M **Justice pour tous**
- 14h00 Télé-M **Santa Barbara**
- 14h05 TV-5 **Montagne**
- 14h30 Télé-M **Top modèles**
  TV-5 **Santé à la une**
- 15h00 Télé-M **Claire Lamarche**
- 16h00 Télé-M **De bonne humeur**
  TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- 16h30 TV-5 **La vérité au fond de la marmite**
- 16h58 Télé-M **Capsule «Si Montréal m'était contée...»**
- 17h00 CBWFT **Sur le vif**
  Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
  TV-5 **Découverte**
- 17h30 CBWFT **Plus**
  Télé-M **Jeopardy**
  TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- 18h00 CBWFT **Ce soir**
  Télé-M **Michel Sardou «Bercy 91»**
  TV-5 **Journal télévisé de A2**
- 18h30 CBWFT **Télé-Relais**
- 18h35 TV-5 **Vision 5**
- 19h00 CBWFT **Albertville 92**
  Télé-M **Montréal, ville ouverte**
  TV-5 **Téléobjectif**
- 20h00 Télé-M **Claire Lamarche**
  TV-5 **I Musici**
- 21h00 CBWFT **Le téléjournal**
  Télé-M **Ad lib**
  TV-5 **Obsidienne**
- 21h25 CBWFT **Le point**
- 21h30 TV-5 **Cinérama**
- 21h55 CBWFT **Ce soir**
- 21h58 Télé-M **Capsule «Si Montréal m'était contée...»**
- 22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
- 22h25 CBWFT **Métropolis**
- 22h29 Télé-M **Capsule olympique**
- 22h30 Télé-M **Les sports TVA**
  TV-5 **Télétourisme**
- 22h55 Télé-M **Des mots pour le dire**
- 23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- 23h25 CBWFT **Studio libre**
- 23h30 TV-5 **Téléobjectif**
- 0h25 CBWFT **Cinéma: Transamerica express**
- 0h30 TV-5 **I Musici**
- 1h30 TV-5 **Obsidienne**
- 2h00 TV-5 **Radio France internationale**

Vendredi 14 février

- 5h00 CBWFT **Albertville 92**
- 5h30 Télé-M **Salut, bonjour!**
- 7h59 Télé-M **Capsule olympique**
- 8h00 Télé-M **Gilles Lapointe, M.D.**
- 8h45 Télé-M **Des mots pour le dire**
- 9h30 Télé-M **Aimer**
- 10h00 CBWFT **Félix et Ciboulette**
  Télé-M **Bon appétit**
- 10h15 CBWFT **Teddy**
  TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
- 10h28 Télé-M **Capsule «Si Montréal m'était contée...»**
- 10h30 CBWFT **Super sans plomb**
  Télé-M **La vie à Montréal**
- 10h45 Télé-M **Mongrain de sel**
  TV-5 **Découverte**
- 11h00 CBWFT **L'édition magazine**
  Télé-M **Le TVA, édition Midi**
- 11h15 TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- 11h30 CBWFT **Les démons du midi**
- 11h45 TV-5 **Vision 5**
- 12h00 TV-5 **Téléobjectif**
- 12h29 Télé-M **Capsule olympique**
- 12h30 CBWFT **Albertville 92**
  Télé-M **Les héritiers du rêve**
- 13h00 TV-5 **I Musici**
- 13h30 Télé-M **Justice pour tous**
- 14h00 Télé-M **Santa Barbara**
  TV-5 **Obsidienne**
- 14h30 Télé-M **Top modèles**
  TV-5 **Cinérama**
- 15h00 Télé-M **Campus**
- 15h30 TV-5 **30 millions d'amis**
- 16h00 Télé-M **De bonne humeur**
  TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- 16h30 TV-5 **La vérité est au fond de la marmite**
- 16h58 Télé-M **Capsule «Si Montréal m'était contée...»**
- 17h00 CBWFT **Sur le vif**
  Télé-M **Le TVA, édition 18 heures**
  TV-5 **A comme artiste**
- 17h30 CBWFT **Plus**
  Télé-M **Jeopardy**
  TV-5 **Des chiffres et des lettres**
- 18h00 CBWFT **Ce soir**
  Télé-M **9 - 1 - 1...**
  TV-5 **Journal télévisé de A2**
- 18h30 CBWFT **Télé-Relais**
- 18h35 TV-5 **Vision 5**
- 19h00 CBWFT **Albertville 92**
  Télé-M **Ciné-enquête Pontiac: Gidéon Olivier: La secte sanglante**
  TV-5 **Plein cadre**
- 20h00 TV-5 **Bouillon de culture**
- 21h00 CBWFT **Le téléjournal**
  Télé-M **Ad Lib**
- 21h25 CBWFT **Le point**
- 21h30 TV-5 **Églantine**
- 21h55 CBWFT **Ce soir**
- 21h58 Télé-M **Capsule «Si Montréal m'était contée...»**
- 22h00 Télé-M **Le TVA, édition réseau**
- 22h25 CBWFT **Enjeux**
- 22h29 Télé-M **Capsule olympique**
- 22h30 Télé-M **Les sports TVA**
- 23h00 TV-5 **Journal télévisé de FR3**
- 23h02 Télé-M **Des mots pour le dire**
- 23h25 CBWFT **Studio libre**
- 23h30 TV-5 **Plein cadre**
- 0h25 CBWFT **Cinéma: Un homme et une femme**
- 0h30 TV-5 **Bouillon de culture**
- 1h50 TV-5 **Radio France internationale**

Ciné-télé du 8 au 14 février 1992

Samedi 8 février

13h00 Télé-M L'esprit d'équipe
Am. 1983. Drame social de M. Chapman. Un fils d'ouvrier utilise son habileté au football pour obtenir une bourse d'études universitaires.

19h00 Télé-M Le Bounty
Brit.. 1984. Film d'aventures de R. Donaldson. En 1787, au cours d'un voyage, la tyrannie du commandant du Bounty suscite la révolte de l'équipage.

22h05 CBWFT Le choix
É.-U. 1986. Drame psychologique réalisé par A. Page. L'histoire de Dick Radley, chirurgien et champion de tennis amateur, incapable de mener une vie équilibrée et heureuse en tant qu'homme qui subit une opération destinée à la le transformer en femme.

21h43 Télé-M Courage
Am. 1984. Drame de R.L. Rosen. Lors d'un marathon à travers le désert du Nouveau-Mexique, trois amis sont attaqués par un groupe para-militaire d'extrême-droite.

Dimanche 9 février

13h00 Télé-M Le garçon qui venait du ciel
Am. 1985. Comédie fantaisiste de C. Medoway. Après sa mort, un jeune fanfaron devient l'ange gardien d'un adolescent maladroit et timide.

19h00 Télé-M Mystic pizza
Am. 1988. Comédie dramatique de D. Petrie. Les tribulations sentimentales de deux soeurs au tempérament différent qui travaillent dans une pizzeria d'une petite ville.

22h15 CBWFT Ju Dou
Chin.-Jap. 1989. Drame de moeurs réalisé par Z. Yimou et Y. Fendliang.

Mardi 11 février

0h25 CBWFT La Révolution française
Fr.-It.-É.-U.-Can. 1989. Drame historique réalisé par R. Enrico. Les années lumières. Été 1789 - Au moment où la famine sévit dans toute la France, Louis XVI convoque les Etats généraux. Le Tiers-État se constitue en Assemblée nationale. Le 14 juillet, le peuple de Paris prend la Bastille. Le mouvement révolutionnaire est en marche. (première de 4).

Mercredi 12 février

0h25 CBWFT Confessionnal
Drame d'espionnage réalisé par G. Flemyng. Un ancien terroriste de l'IRA reçoit la mission de démasquer un tueur sanguinaire, formé par le KGB, et qui projette l'assassinat du pape (première de 2).

Jeudi 13 février

0h25 CBWFTTransamerica express
É.-U. 1976. Comédie policière réalisée par A. Hiller. Un éditeur se trouve impliqué dans un complot criminel alors qu'il voyage dans le train reliant Chicago à la Côte Ouest des États-Unis.

Vendredi 14 février

19h00 Télé-M Gidéon Olivier: La secte sanglante
Am. 1989. Drame policier de J. Patterson. Un anthropologue new-yorkais tente de résoudre le mystère entourant l'assassinat d'un ami qui faisait de la recherche sur le totémisme.

0h25 CBWFT Un homme et une femme
Fr. 1966. Drame psychologique réalisé par C. Lelouch. Un coureur automobile et une script-assistante se rencontrent par hasard à Deauville.

La page de BICOLO

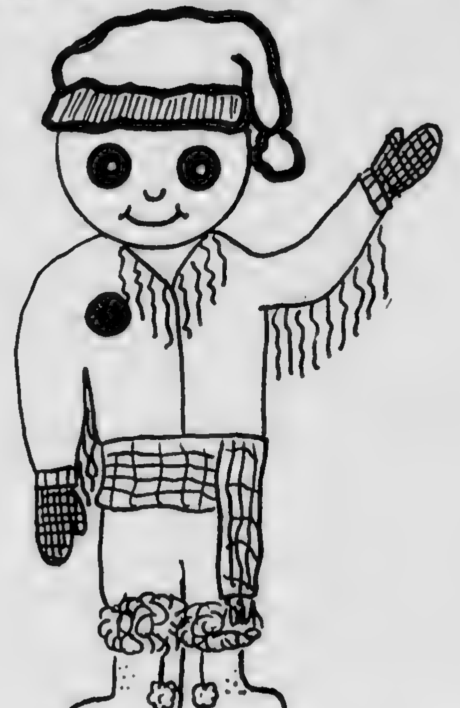
Hé Ho!

C'est le temps du Festival du Voyageur ! Est-ce que tu y assistes?

Je t'annonce les gagnants de mon concours cette semaine. Puisque je t'ai demandé de dessiner le voyageur dans son canot, je vais t'en parler.

Bon Festival!

Bicolo



Le canot était le moyen de transport du Voyageur pendant les saisons qui le permettaient.

En hiver, il se déplaçait en raquettes et en traîneaux à chiens. Ces canots étaient fabriqués avec des écorces de bouleaux. Ils étaient légers mais solides. Le Voyageur le remplissait de ses provisions et de ses fourrures.

L'extérieur était décoré avec des dessins ou des sculptures d'animaux.

Ils étaient de trois types.

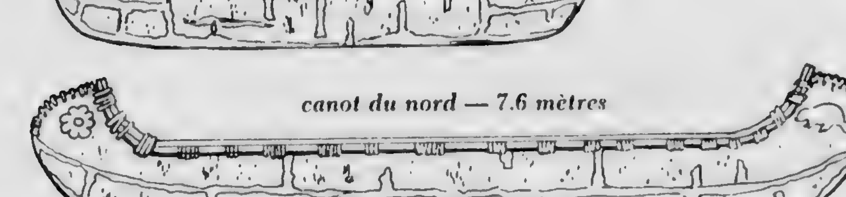
Le canot de maître:

Utilisé sur les grands lacs

Le canot du nord et le canot indien:

Utilisé sur les rivières et les lacs plus petits.

canot indien — 4.6 mètres

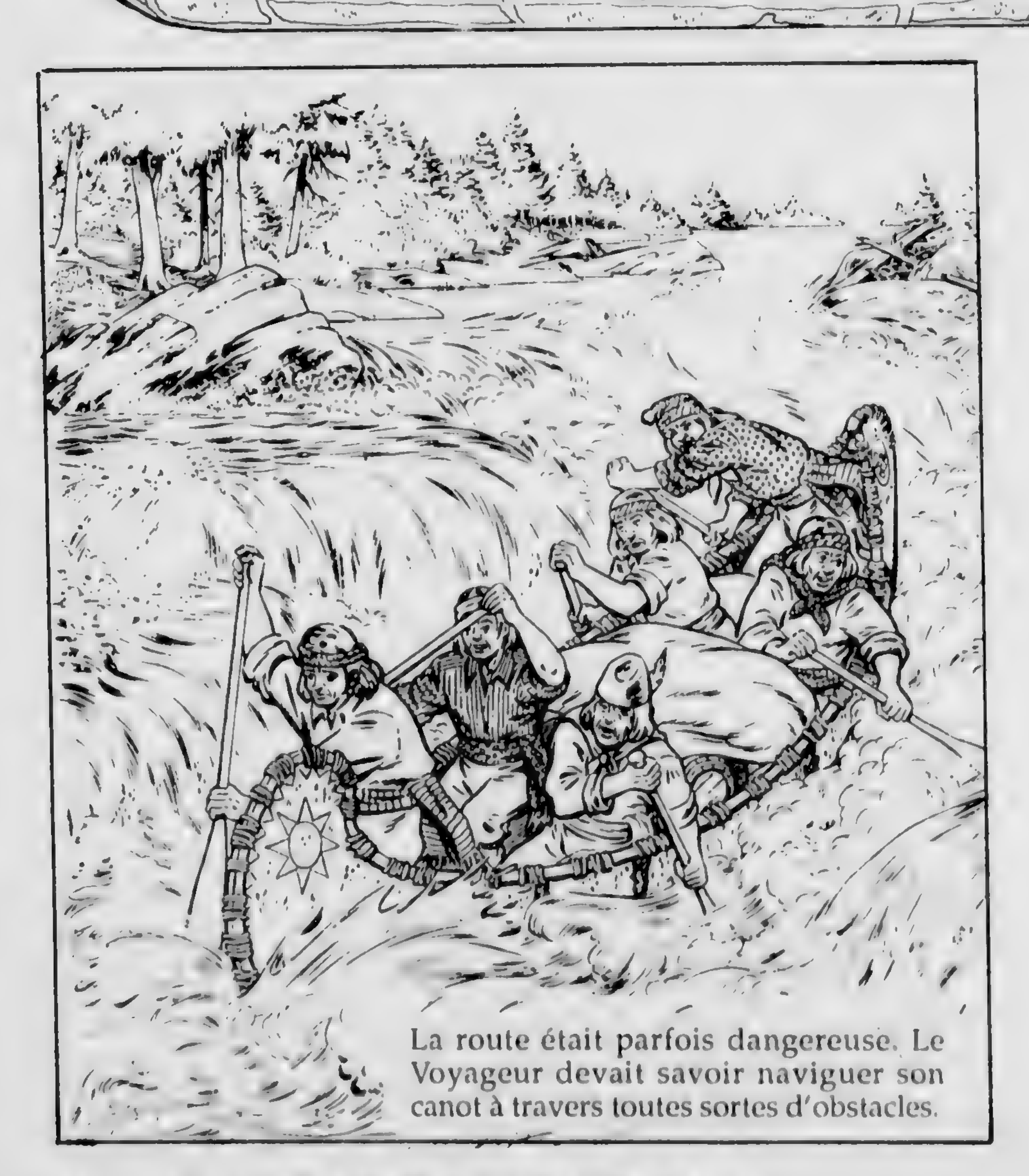


canot de maître — 11 mètres

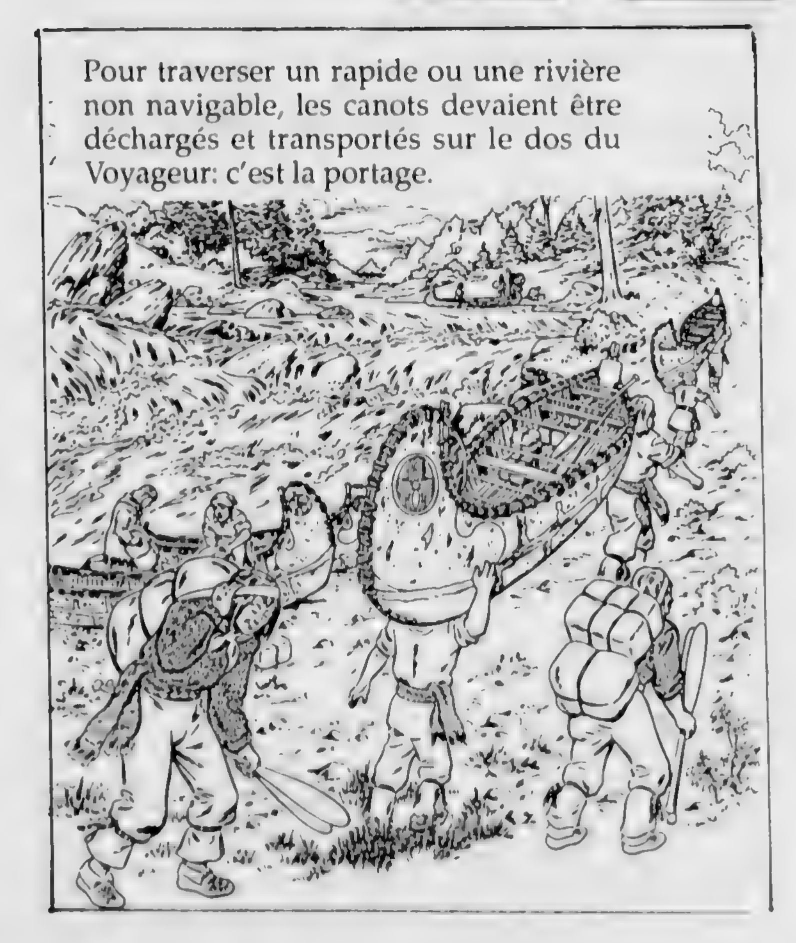


Le canot de maître était utilisé sur les grands lacs. Il pouvait transporter jusqu'à 12 personnes et beaucoup de marchandises, de provisions ou des fourrures.





La route était parfois dangereuse. Le Voyageur devait savoir naviguer son canot à travers toutes sortes d'obstacles.



Pour traverser un rapide ou une rivière non navigable, les canots devaient être déchargés et transportés sur le dos du Voyageur: c'est la portage.

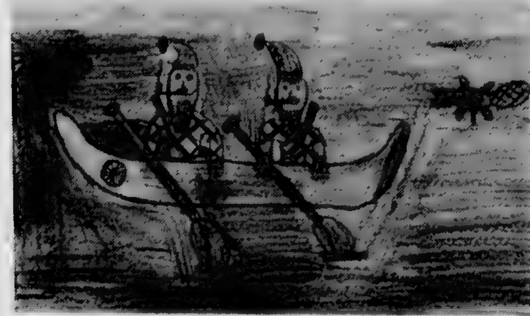
Voici les gagnants de mon concours !


Angèle Verrier – Saint-Boniface


Blythe Fortier – Sainte-Anne


Katryn Souque – Saint-Claude


Christelle Manaigre – Sainte-Anne


Martial Desrosiers – Sainte-Anne

Pierre Verrier

Les bons sentiments

Les fêtes, les cadeaux
Me font dire Hé Ho!
Des amis gentils et un bon pays
Me donnent envie de dire «Vive la vie!»

On peut courir, on peut marcher
Pour la vie, on doit fêter!
Le sourire et le plaisir
Font tous partie de la joie de vivre!

Raphaël Freynet
10 ans

Vive le Festival

Vivre le Festival
Ce n'est pas mal

J'aime le sirop d'érable
Et en manger, j'en suis capable

J'ai hâte au défilé
Car je vais y participer

Joyeux Festival
Venez pour de bons régals!

Talitha Lemoine
9 ans

La joie de vivre

La joie de vivre
C'est le plaisir
À danser, à courir
Ou peut-être même juste à sourire.

La joie, l'amour dans l'air
C'est comme une étoile qui nous éclaire.

Le partage et l'amour entre amis
C'est au Festival que ça se vit.

On met ces merveilleux costumes
Pour reprendre la coutume.

La soupe aux pois et la tourtière
Nous rappellent les délices de nos grands-mères.

Mets ta tuque mets ta ceinture
Viens goûter à l'aventure.

Viens goûter la joie de vivre
Viens goûter le Festival.

Christine DeGagné
11 ans

Félicitations à tous ceux qui ont participé!
Merci aux écoles pour votre participation !

5 ans
Pierre Verrier – Saint-Boniface

6 ans
Nadine Pilon – Sainte-Agathe

7 ans
Patrick St-Onge – Sainte-Agathe

8 ans
Nadine Brodeur – Saint-Adolphe
Angèle Verrier – Saint-Boniface
Richard Labossière – Saint-Claude
Katryn Souque – Saint-Claude
Blythe Fortier – Sainte-Anne
Martial Desrosiers – Sainte-Anne
Christelle Manaigre – Sainte-Anne
Émile St-Hilaire – Winnipeg
Larissa Bilodeau – Saint-Boniface
Janine Forest – Winnipeg

9 ans
Talitha Lemoine – Saint-Boniface
Karine Smith – Portage La Prairie
Scott McDougall – Portage La Prairie

10 ans
Annie Tétrault – Sainte-Anne
Angèle Mourant – Sainte-Anne
Raphaël Freynet – Sainte-Anne

11 ans
Christine DeGagné – Winnipeg

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine? C'est facile.

Bicolo

Découpe le coupon, envoie-le bien rempli à:
Club de Bicolo
C.P. 209
Lorette (MB)
R0A 0Y0

Nom: ____________
Adresse: ____________
____
Code postal: ________ Âge: ______

La chronique religieuse †

Dieu est Mystère

Première de deux parties.

Dieu n'est pas un homme. Dieu n'est pas une femme. Dieu est.

C'est un être dont la nature n'est pas humaine, un être composé de trois personnes: le Père, le Fils et l'Esprit. Trois personnes en un Tout.

Dieu est. Dieu est Tout. Dieu est Plénitude.

Tel est l'enseignement des textes bibliques, l'enseignement que Jésus est venu lui-même compléter. Mais nous l'avons si mal compris...

Depuis des siècles, on parle de Dieu comme d'un «il», et pour nous «il» veut dire «homme», «masculin». Mais voilà qu'il y a maintenant, de nombreuses controverses au sujet de la nature «masculine» de Dieu.

Or, Dieu n'est pas homme. Mais avec notre nature humaine qui voit tout en deux sexes, il nous est bien difficile de concevoir un être vivant comme un être neutre, homme et femme, et plus encore.

La triste vérité, c'est que nous n'avons pas de vocabulaire adéquat, surtout de pronoms, pour parler de Dieu selon sa nature divine. Nous nous référons toujours à cette personne d'après nos points de vues humains, avec notre avoir humain... et nous avons fait de Dieu un être masculin.

Ce qui nous complique encore plus la tâche, c'est que chacune des personnes en Dieu est aussi définie comme une personne masculine: le Père, le Fils et l'Esprit. Pourtant, Dieu n'est pas un homme. Mais il n'est pas une femme non plus. Faire de Dieu un être féminin serait tombé dans le même genre d'erreur que celle d'avoir fait de Dieu un être masculin.



Gilberte PROTEAU
laïque

Dieu est Plénitude. Il englobe, dans sa nature, toutes les caractéristiques de l'homme et de la femme, toutes les qualités féminines et masculines telles que nous les saisissons avec notre intelligence humaine. Et Dieu est plus encore... Mystère que la nature de Dieu...

Mais si limitée que soit notre compréhension, nous pouvons tout de même essayer de mieux interpréter cette plénitude du Divin et ainsi cesser de voir en Dieu la représentation du masculin.

Chacune des personnes trinitaires – le Père, le Fils et l'Esprit – a des caractéristiques particulières appartenant aux domaines que nous appelons «féminins» et «masculins».

C'est à nous de les découvrir et de nous ouvrir à la plénitude de Dieu. Cette semaine, nous regarderons la nature de l'Esprit, et la semaine prochaine, nous nous pencherons sur celles de Jésus, le Fils, et Dieu le Père.

L'Esprit est devenu masculin par tradition de langue. Dans la plupart des langues occidentales, le mot «esprit» est masculin, ce qui a fait que la personne de l'Esprit est devenue masculine. Mais dans la langue de Jésus, l'araméen, et en hébreu, le mot «esprit» – "rouah" – est féminin et signifie aussi «vent» ou «souffle du vent» (1).

Quand Jésus s'entretient avec Nicodème (Matt. 23:37) (2), il lui dit: «Ce qui est né de chair est chair, et ce qui est né de l'Esprit est esprit». Or si la vie est conçue par l'union de l'homme et de la femme, seule la femme, la mère, donne naissance. Jésus se réfère donc ici à l'Esprit comme à une mère.

Daniel Rops a paraphrasé ce passage de l'Évangile ainsi: «Ce qui naît de la chair est chair, mais l'Esprit, comme une mère, met au monde ce qui est de l'Esprit» (3).

Ne nous méprenons pas. Cela ne fait pas de l'Esprit un être féminin. Mais cela nous donne clairement l'image d'un être aussi bien féminin que masculin: un être de plénitude, un Tout. L'Esprit n'est ni homme, ni femme. Il est Plénitude.

Les mots nous manquent pour nommer de tels êtres. Il nous faudrait donc non seulement de l'Esprit, mais de Dieu dans sa totalité.

Les spécialistes de la langue ou de la théologie, femmes et hommes, ne pourraient-ils créer un vocabulaire, y inclus des pronoms, dont la connotation ne serait ni féminine, ni masculine et qui s'appliqueraient peut-être uniquement à Dieu?

Ce serait, il me semble, une solution plus intelligente que de passer notre temps à nous quereller au sujet de la masculinité de Dieu au point d'en oublier de Le recevoir dans nos vies.

À la semaine prochaine...

(1) Rops, Daniel, Jésus en son temps, Fayard, Paris, 1945, p.165

(2) La Bible TOB, Alliance biblique universelle, Le Cerf, Paris, 1975, p. 1395

(3) Rops, idem, p. 165

LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace

Les PETITES ANNONCES, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.
Votre PETITE ANNONCE doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants: moins de 20 mots (**5$** ou **7,50$** pour deux semaines); 21 à 28 mots (**6$** ou **9$**); 29 à 35 mots (**7$** ou **10,50$**); 35 à 42 mots **au maximum** (**8$** ou **12$** pour deux semaines). ***(N'oubliez pas d'ajouter la TPS!)***

Divers

CHEMISES genre Festival du Voyageur faites sur commande. Grandeurs adultes et enfants. Pour plus d'information s.v.p. appeler 233–5960.
250-

LOCATAIRE VOULUE pour partager une maison à St-Boniface, près du boul. Provencher. 250 $/mois, services inclus. Salon et cuisine complets. François 786–3435/233–6839.
261-

À LA RECHERCHE d'une gardienne bilingue non fumeuse, pour mon garçon d'un an; pour commencer mi-mars à plein temps avec heures et journées flexibles. Références s.v.p. Contacter Danilla 256–0226 ou 837–7805.
271-

REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR pour faveur obtenue: Prière au Sacré-Coeur. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles et les siècles, Amen. R.F.
275-

À vendre

LA TOURTIÈRE DE CHEZ NOUS: pour la bonne tourtière épicée ou régulière, 9 pouces et 5 pouces. Contactez Yvette au 254–5469. «Bon Festival à tous»
272-

MAISON À VENDRE: Saint-Boniface, 445, rue Aulneau, 4 chambres à coucher, une salle de bain et demi, sous-sol fini, électricité et plomberie moderne. Espace vivable de 1 650 pi^2 sur un lot de 50' X 120'. 95 000 $. 237–7103
273-

VENTE DE CAVE: vêtements hommes et femmes, des fourrures inclus, manteau, chapeau, mitaines, cache oreilles (ear muffs), aussi des chapeaux de festival. 265, rue Des Meurons, vendredi, samedi, dimanche. 9 h à 17 h.
276-

MAISON À VENDRE: 2 1/2 étages, environ 2 000 pi^2, 4 chambres à coucher, et étude (den). 1er plancher en bois franc, 2e et 3e en tapis neuf, près de l'Hôpital St-Boniface, parc, collège, etc. Paul 941–1913 (Agent/Propriétaire). 93 000 $.
277-

À louer

À LOUER: garçonnières pour personnes d'âge d'or au Foyer Vincent – 200, rue Horace. 233–1925 de midi à 16 h.
262-

À LOUER: grand appartement dans un triplex. Promenade Enfield. 4 chambres à coucher, 2 salles de bain et demi. Serait idéal pour deux personnes qui partageraient. 750 $ par mois, services inclus. Composez le 233–2072
268-

APPARTEMENT À LOUER: Duplex à deux étages. 1er mars. Place Gaboury, centre de St-Boniface. Endroit tranquille, bonne localité, près de l'hôpital, collège, autobus, restaurants, etc. Joli appartement de 4 pièces, très propre, récemment peint. 1 grande chambre à coucher, salle à manger avec chandelier, galerie d'été, poêle, réfrigérateur, eau, chauffage et stationnement inclus. 435 $ plus électricité. Références requises. Pas de lit d'eau ou d'animaux domestiques. 231–3092 ou 1–738-2268.
270-

À LOUER: Complet rez-de-chaussé, 2 chambres à coucher, grande cuisine et salon, sous-sol, garage. 640 $ eau comprise. Pas d'animaux. Non fumeur. 424, Valade, près de l'Hôpital et du Collège. 253–0283
243-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface, rue Ritchot, 435 $. Chauffage et stationnement inclus. Tél.: 237–6771.
274-

QUIZ

Une odeur de parfum



QUESTIONS

1. Qu'est-ce que le papyrus d'Ebers?

2. Vrai ou faux: sous Louis XIV le parfum était synonyme de bonne santé.

3. Que valait un flocon de parfum à cette époque?

4. Qu'entend-on par les notes de tête, de coeur et de fond?

5. Quelle est la différence entre un parfum, une eau de parfum, une eau de toilette et une eau de cologne?

6. Comment classifie-t-on les parfums?

RÉPONSES

1. C'est le premier manuscrit entièrement consacré à la parfumerie: il est égyptien et date de 1150 avant Jésus-Christ.

2. Vrai. À l'époque, on croyait que les mauvaises odeurs transportaient des maladies qui pouvaient entrer dans la peau via les pores. C'est pourquoi on ne se lavait pas, la crasse et la sueur faisant office d'écran protecteur. Le parfum, vaporisé sur les vêtements, les perruques, accessoires, etc., agissait comme écran sanitaire et servait aussi à masquer des odeurs naturelles qu'il est inutile de qualifier!

3. Un flocon d'eau de rose se vendait l'équivalent de trois chandeliers en argent. Louis XIV employait un parfum différent par jour de semaine, et sa cour faisait de même. Pas étonnant que la corporation des maîtres parfumeurs soit devenue riche et puissante!

4. Un parfum contient des matières odoriférantes qui se dégagent dans l'air, et certaines s'envolent plus rapidement que d'autres. Ces odeurs s'expriment en trois temps: la tête domine au moment d'ouvrir la bouteille et sur la peau, elle évolue en quelques minutes. Les notes de coeur (ou bouquet) se composent d'odeurs de fleurs et dominent pendant plusieurs heures. Les notes de fond, composées d'odeurs boisées, résineuses ou animales, sont plus persistantes encore et assurent la plénitude du parfum.

5. On emploie le mot parfum au sens large pour désigner l'odeur, la fragrance, et aussi de façon plus spécifique pour nommer la solution alcoolique la plus concentrée. Un parfum se compose en effet d'huiles essentielles composées (qui portent les odeurs) mélangées à une solution d'alcool éthylique dénaturé et d'eau. La concentration d'huiles dans la solution d'alcool détermine s'il s'agit d'un parfum de toilette (15 à 30 %), d'une eau de parfum (8 à 15 %), d'une eau de toilette (4 à 10 %) ou d'une eau de cologne (2 à 5 %, 10 % pour les eaux de cologne pour hommes).

6. Pour les parfums féminins, il existe cinq familles subdivisées en classes. La famille Florale comprend les soliflores, le Bouquet floral (L'Air du Temps, Anais Anais), le Fleuri vert (Vent Vert, Chanel No. 19), le Fleuri aldéhydé (Chanel No. 5, Rive Gauche), le Fleuri boisé fruité (Nahéma, Ivoire); la famille des Chyprés: le Chypre fleuri aldéhydé (Ma Griffe, Ciao), le Chypre fruité (Y, Azzaro), le Chypre cuiré (Miss Balmain), le Chypre vert (Givenchy III); la famille Fougère (Jicky); la famille Ambrée: l'Ambré fleuri boisé (Magie Noire, Ysatis, Obsession, Loulou, Passion), l'Ambré fleuri épicé (Oscar de la Renta, Poison), l'Ambré doux (Shalimar), le Semi-ambré fleuri (Opium, Coco).

Compilé par Sylviane LANTHIER

RECETTES

Des brownies que les enfants peuvent préparer

Connaissez-vous des enfants qui ne raffolent pas des brownies? Ils les apprécieront doublement avec ces recettes qui combinent les brownies et leurs aliments préférés comme le beurre d'arachides, les oranges et les tablettes de chocolat. Ils sont parfaits pour la boîte à lunch des enfants et des adultes qui sont restés jeunes de coeur.

De plus, ces recettes sont idéales pour les cuisiniers débutants. Les enfants seront si fiers d'annoncer qu'ils les ont préparés eux-mêmes. Parce que les enfants sont plus fascinés qu'effarouchés par le four micro-ondes, ils sont très intéressés à apprendre à cuisiner avec cet appareil.

De plus, la cuisine au four micro-ondes est beaucoup plus sûre pour les jeunes que les méthodes conventionnelles; ils n'ont pas à travailler avec des appareils où ils risquent de se brûler.

Mais il faut quand même leur rappeler de porter des mitaines pour retirer le gâteau du four micro-ondes. L'aliment sera chaud et il arrive parfois que cette chaleur se transmette au plat de cuisson.

Brownies étagés au chocolat et à l'orange

Ces brownies sont parfaits pour la boîte à lunch car le glaçage se trouve au centre; fini le glaçage collé sur l'enballage!

1 pqt (292 g) de mélange à brownies micro-ondes avec moule
1/3 de tasse d'eau chaude
1/4 de tasse d'huile



Glaçage

1 pqt (125 g/ 4 oz) de fromage à la crème ramolli
3 c. à table de miel liquide
2 c. à thé de zeste d'orange râpé fin
1 c. à thé de jus de citron
1 c. à thé de sucre à glacer

Préparer les brownies tel qu'indiqué sur l'emballage. Laisser refroidir complètement. Ne pas tailler les brownies.

Pour préparer le glaçage, combiner le fromage à la crème, le miel, le zeste d'orange et le jus de citron dans un bol moyen; battre jusqu'à consistance homogène.

Détacher le bord du gâteau avec un couteau et renverser sur une planche à découper. Couper le gâteau en deux horizontalement pour former 2 étages. Étendre le glaçage sur l'étage inférieur, poser l'étage supérieur sur le glaçage.

Saupoudrer le dessus de sucre à glacer tamisé. Réfrigérer jusqu'au moment de servir ou de partir à l'école.

Donne 9 gros ou 16 petits brownies.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

Antoine Fréchette
Avocat-notaire
Antoine G. Fréchette B.A. CERT. ED., LL.B.
155, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Tél.: 231-1333
Fax: 237-0998

DENISET, JOURDAIN ET BOILY
Avocats et notaires
Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Me Guy Jourdain*, LL. B. (Montréal), LL. B. (Manitoba)
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Me Roxroy O. O. West B.A., M.A., LL.B.
** Également membre du Barreau du Québec*
202, boul. Provencher, bureau 200
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Téléphone: 235-1378
Télécopieur: 233-9762

LAURENT-J. ROY C.R.
MICHEL L. J. CHARTIER
Avocats et notaires
MONK, GOODWIN
AVOCATS ET NOTAIRES
800 ÉDIFICE INTER-CITY GAS
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Alain J. Hogue,
Barreau Man./Sask.
de



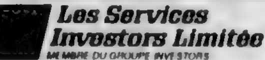
Hogue • Kushnier

Place Provencher
194, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231
Nº de FAX: 233-2689

TEFFAINE, LABOSSIÈRE,
Avocats et Notaires,
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
Mary-Jane Bennett

Avocat-conseil
Robert. Bétournay
185, boul. Provencher, pièce 201, Saint-Boniface (MB) R2H 4B3.
Téléphone: 233-4359.

CONSEILLER FINANCIER



MEMBRE DU GROUPE INVESTORS
Services professionnels en planification financière
- *Planification financière professionnelle complète*
- *REER (RRSP), prêts hypothécaires avec terme fixe de 1 à 10 ans, fonds de placements*

Gilbert CLOUTIER, cma — Téléphone Bur: 943-6828
1200-444, avenue St Mary — Rés: 237-0752
Winnipeg, Manitoba R3C 3T1

MÉTIERS

St-Anthony's Books & Church Supplies
283, avenue Taché
St-Boniface (Manitoba)
R2H 2A1
233-4480
Cadeaux pour toutes les occasions religieuses

ENTREPRISES NOËL



Secrétariat, traitement de texte, imprimante au laser, traduction, photocopies.
Du nouveau!!! Service de FAX: 422-8378
Service rapide et de qualité. Contactez
Claire au: 422-5750
422-8574 (rés.)
Guy au 231-0435

PELLAND CATERING
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
TÉLÉPHONE: 237-3319

SERVICE COMPLET DE DÉMÉNAGEMENT



256-5869 256-2564
Personnel tout à fait expérimenté

AVOCATS-NOTAIRES

TAYLOR • MCCAFFREY
CHAPMAN • SIGURDSON
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L.J. LAURENCELLE
Ligne Directe (204) 988-0304
9ième étage, 400 avenue St. Mary
Winnipeg, Manitoba,
Canada R3C 4K5
Telephone (204) 949-1312
Fax (204) 957-0945
VANCOUVER • WINNIPEG • FORT FRANCES

François Avanthay LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Aikins, MacAulay & Thorvaldson
Marc M. Monnin
Richard J.F. Chartier
Avocats et Notaires
30e étage — Téléphone: 957-0050
360, rue Main
Winnipeg (Manitoba) — Télécopieur: 957-0840
R3C 4G1
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et Notaire



185, boulevard Provencher, pièce 201
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 233-5770

OPTOMÉTRISTES

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201-1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr GÉRALD GARAND
Optométristes
210 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg
Tél. 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

MÉTIERS



RNG SOUND TRACK
Musique enregistrée pour vos soirées dansantes
Contactez Marcel Lacroix au 253-0581

Albert Péloquin
préparation de déclarations d'impôt personnel par ordinateur, 8 ans d'expérience
22, baie Wiltshire, parc Windsor
233-3423



- TRADITIONNEL
- RELIGIEUX
- HISTORIQUE ET
- CONTEMPORAIN

L'ART COMMÉMORATIF PERSONNALISÉ
405, av. Bertrand
233-7864
«Au service des franco-manitobains depuis 1910...»

Service de conseiller
Centre de counselling et de croissance
Service confidentiel
Nos thérapeutes:
Gilles Beaudry, Inge Kirchhoff, Lyne St-Pierre et Edmond Timmerman
- *Thérapie individuelle, couple et familles*
- *sessions de groupe*

261, rue DesMeurons
237-8295
Nous pouvons oeuvrer à l'intérieur de plans d'assistance aux employés. (PAE)

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux
Coopers
&Lybrand

comptables agréés
consultants en affaires
Vous offrant la gamme complète de services professionnels en
- fiscalité • vérification et comptabilité •
- planification pour la TPS •
- consultation informatique et financière •

Associés
André G. Couture.c.a. — Gabriel J. Forest.f.c.a.
Raymond A. Cadieux.c.a. — Gérard H. Rodrigue.c.a.
Principaux
Gérald C. Labossière.c.a. Donald H. Smith.c.a.



2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

BDO
GUENETTE CHAPUT
WARD MALLETTE

262, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba, R2H 0T7
Tél: 233-8593 Fax: 237-0134

COMPTABLES AGRÉÉS
- préparation de rapport d'impôts, et conseils fiscaux pour individus, entreprises et institutions;
- préparation de prévisions budgétaires, de plan d'entreprise, comptabilité et tenue de livres;
- vérifications des états financiers;
- conseils et soutien pour la mise en place de systèmes comptables informatisés

CONSEILLERS EN GESTION
- conseils en gestion, en planification, en marketing et les affaires publiques;
- conseils spécialisés en santé, en développement communautaire et économique;
- évaluation du rendement d'entreprise et financier;
- conseils en sondages, en analyse des besoins et évaluation des programmes.

ASSOCIÉS
LUCIEN GUENETTE, c.a.
ARTHUR CHAPUT, c.a.
GILLES CHAPUT, c.a.
ANDRÉ BLONDEAU, c.a.

ASSOCIÉS
CHARLES GAGNÉ, M.P.A.
GEORGES PICTON, C.G.A.
ELIZABETH SWEATMAN, M.C.P.

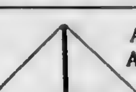
ADJOINTS
RAYMOND DESROCHERS, c.a.
MAURICE MORISETTE, c.a.
RICHARD SENEZ, c.a.
JAMES DOER, c.a.
RUSSELL PARADOSKI, c.a
PAUL PRENOVAULT, c.a



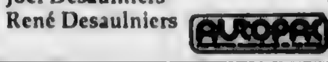
ASSUREURS



«Rassurez-vous chez nous»
Votre courtier:
Claude Forest
160, rue Marion 237-8434



Agence d'assurance Aurèle Desaulniers (1987)
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051
Pour tout service d'assurance
Feu • Vie • Maladie
Assurance voyage - Ferme-RRSP
Joel Desaulniers
René Desaulniers



LE CLUB LA VÉRENDRYE



614, rue Des Meurons
Saint-Boniface
Téléphone: 233-8997
- Bingo chaque lun., merc., jeudi et ven.
- Jeu de quilles sept jours par semaine
- Salle de banquet
- Bar et salle à manger
- Spectacles tous les jeudis, vendredis et samedis

SERVICE COMPLET D'ASSURANCES BALCAEN-VERMETTE INC.
1063, Autumnwood
AUTOPAC – Tél. 257-4134
Adressez-vous à Maurice ou Émile

FINANCES



196, rue Goulet
989-7300
Ernest Gautron
gérant
- *déclaration de revenue informatisée*
- *tenue de livre*

TAX TEAM 2020
100 % CANADIEN

UNCLE JERRY'S CATERING
Nos spécialités:
Mariages — Banquets
Petites et grandes réceptions
2 salles disponibles
Venez donc manger chez nous, au 200, rue Masson
Jerry: 237-3527 ou 255-5298

Le Croissant
Boulangerie, pâtisserie, traiteur



Jean-Pierre Pichon, *propriétaire*
Ouvert six jours par semaine
(fermé le lundi)
Produits frais même le dimanche
268, avenue Taché 237-3536

Le Journal des jeunes

Volume 3, nº 11, 55¢
Saint-Boniface (MB)
du 7 au 20 février 1992

Éditorial

Le lièvre et la tortue

Si le coureur Coroebus, grand vainqueur des Jeux olympiques de 776 av. J.-C., ressuscitait pour assister à l'édition de 1992, il en perdrait sûrement son latin, ou plutôt son grec!

Créés pour honorer les dieux et célébrer la paix entre les humains, les Jeux olympiques apparaissent aujourd'hui avant tout comme une gigantesque opération financière.

Des dizaines de villes du monde entier rêvent d'accueillir ce cadeau du ciel qui fait pleuvoir les millions autant que les médailles.

Barcelone, hôtesse des Jeux d'été cette année, a profité de l'occasion pour s'offrir un gigantesque lifting architectural qui en fait la ville la plus moderne d'Espagne.

À qui le tour ensuite? La ville de Québec a déjà pris le départ pour l'an 2002. Les meilleurs coureurs, c'est bien connu, sont toujours ceux qui partent à point.

Laurent GIMENEZ

Le Journal des jeunes

Bimensuel publié par les entreprises Le Journal des jeunes avec l'aide du Secrétariat d'État, du Bureau de l'éducation française (BEF) et de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

Bureaux: 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba).

Téléphone: (204) 237-4823.
Télécopieur: (204) 231-1998

Adresse postale: Le Journal des jeunes, case postale 47007, 276, rue Marion, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3G9.

Rédaction: Laurent Gimenez

Graphiste/Dessinateur: Gilbert Painchaud

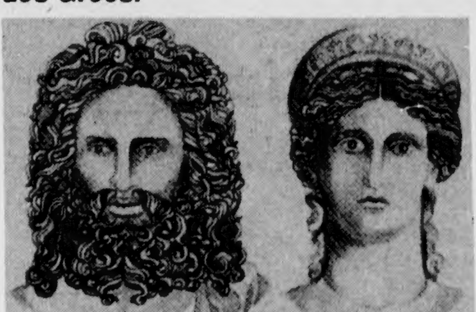
Jeux: Karine Beaudette

Production graphique: La Liberté

Courrier de deuxième classe — Enregistement nº 8399.

L'aventure olympique

Comme leur nom l'indique, les Jeux olympiques sont nés dans la ville grecque d'Olympie en 776 av. J.-C. Ils avaient pour but de rendre hommage à Zeus, le dieu suprême des Grecs.



Olympie était l'un des plus importants centres religieux de la Grèce antique. On y trouvait deux temples magnifiques dédiés à Zeus et à son épouse Héra.

776 av. J.-C.

La première édition des Jeux ne comprenait qu'une seule épreuve: une course à pied qui durait à peine plus de trente secondes. On a ajouté de nouvelles épreuves au cours des jeux suivants, qui avaient lieu tous les quatre ans.

En 708 av. J.-C., le pentathlon fait son apparition. Il combine cinq disciplines: lutte, course, saut, disque et javelot. Les matchs de boxe sont introduits en 688 av. J.-C. et les courses de chars à quatre chevaux en 680 av. J.-C.

En plus des épreuves sportives, la fête comprenait des concours de musique, de poésie et d'éloquence. Les vainqueurs, sportifs et artistes, recevaient une couronne de feuilles d'olivier symbolisant la gloire.

Au début, les jeux étaient strictement réservés aux hommes grecs. Les femmes ne pouvaient ni participer ni assister au spectacle sous peine de mort. Plus tard, les Égyptiens et les Romains participèrent également , ce qui donna un caractère véritablement international à l'événement.



Les Grecs considéraient les Jeux olympiques comme une manifestation de paix: toutes les guerres s'arrêtaient pendant les compétitions et aucune personne armée ne pouvait entrer à Olympie, alors Terre sacrée.

Au fil des siècles, cependant, l'idéal olympique s'est détérioré. Les athlètes ne participaient plus pour le simple plaisir de donner le meilleur d'eux-mêmes mais pour récolter le plus possible de médailles et de couronnes.

Finalement, après 1 200 années de pratique, l'empereur romain Théodose I supprima les Jeux en 393 ap. J.-C. Converti au christianisme, Théodose estimait que cette coutume était païenne et contraire au bien public.



Les symboles olympiques

***LOGO:** les cinq cercles entrelacés symbolisent l'amitié qui unit les cinq continents grâce au sport.*

***FLAMBEAU:** Il symbolise le lien entre les anciens et les nouveaux Jeux. Le flambeau recueille la flamme allumée directement par le soleil sur le site d'Olympie, en Grèce, et est transporté jusqu'au site des Jeux par des centaines de relayeurs.*

***LANGUE:** en hommage au rénovateur de l'olympisme, Pierre de Coubertin, le français est depuis 1896 la première langue des Jeux olympiques. La deuxième langue est celle du pays d'accueil.*

1896

L'homme qui a fait renaître les Jeux olympiques après 15 siècles d'absence est un Français nommé Pierre de Coubertin. La redécouverte d'Olympie par des archéologues français et allemands lui avait donné l'idée de recréer cette grande manifestation de sport amateur célébrant la paix entre les peuples.



Après des années d'efforts, le baron de Coubertin réussit à convaincre 12 pays de participer à la première édition des Jeux olympiques modernes. Ils eurent lieu en 1896 à Athènes, capitale de la Grèce, comme il se doit.

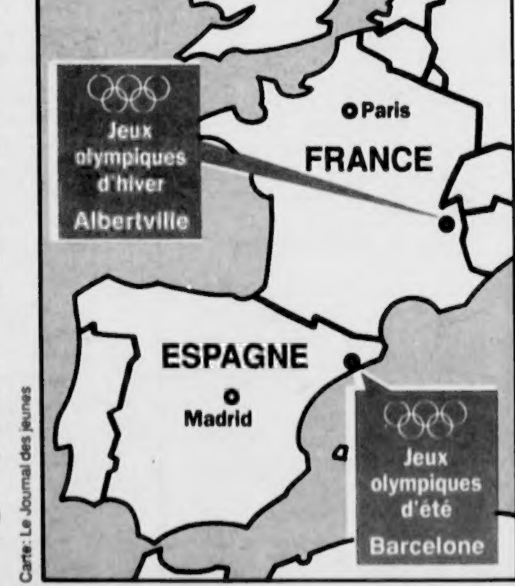
Par la suite, malgré de nombreuses difficultés, les Jeux olympiques ont continué à se dérouler tous les quatre ans, sauf durant les première et deuxième guerres mondiales (1916 et 1940-44). En 1924, on a créé les Jeux olympiques d'hiver (à Chamonix en France) pour augmenter la gamme des sports.

1992

Grâce à la télévision, deux milliards de télespectateurs assisteront cette année aux seizièmes Jeux d'hiver qui se dérouleront à Albertville, dans les Alpes françaises, du 8 au 23 février. Environ 2 000 sportifs amateurs originaires d'une soixantaine de pays sont attendus.

Les chiffres seront encore plus élevés pour les Jeux olympiques d'été prévus à Barcelone, en Espagne, du 25 juillet au 9 août 1992.

Plus de 15 000 athlètes représentant 161 pays se mesureront dans une trentaine d'épreuves. Le baron de Coubertin n'en croirait pas ses yeux!





EN BREF

Afrique
Rhinos raccourcis
Les autorités du Zimbabwe, au sud de l'Afrique, ont ordonné que l'on coupe les cornes des rhinocéros pour les protéger des braconniers. Une corne de rhino se vend jusqu'à 14 000 $.

Japon
L'aventure en motocyclette
Un aventurier japonais est devenu le premier homme à se rendre jusqu'au Pôle sud en motocyclette. Il y a quatre ans, Shinji Kazama avait réalisé le même exploit au Pôle nord.

États-Unis
Le roi des échecs
L'Américain Charles Walker a gagné le titre mondial de roi des échecs en battant 227 concurrents avec lesquels il jouait en même temps!

Monde
Mal de l'air
Un total de 1 090 personnes sont mortes dans un accident d'avion l'année dernière, soit une augmentation de 80 % par rapport à 1990. Le nombre d'accidents aériens a également augmenté de 35 à 44.

États-Unis
Privé d'avion
Richard Kaufman n'a pas à se soucier des accidents d'avion puis-que la compagnie Southern Airlines lui a interdit l'accès à un de ses appareils sous prétexte qu'il pèse trop lourd! Le voyageur indésirable a porté plainte et réclame 150 000 $.

Europe
Démocratie: non merci!
Un sondage effectué dans 10 anciens pays d'Europe de l'Est montre que les habitants ne sont pas vraiment satisfaits du nouveau système: en moyenne, 54 % se déclarent déçus par la démocratie qui, selon eux, a entraîné chômage et hausse des prix.

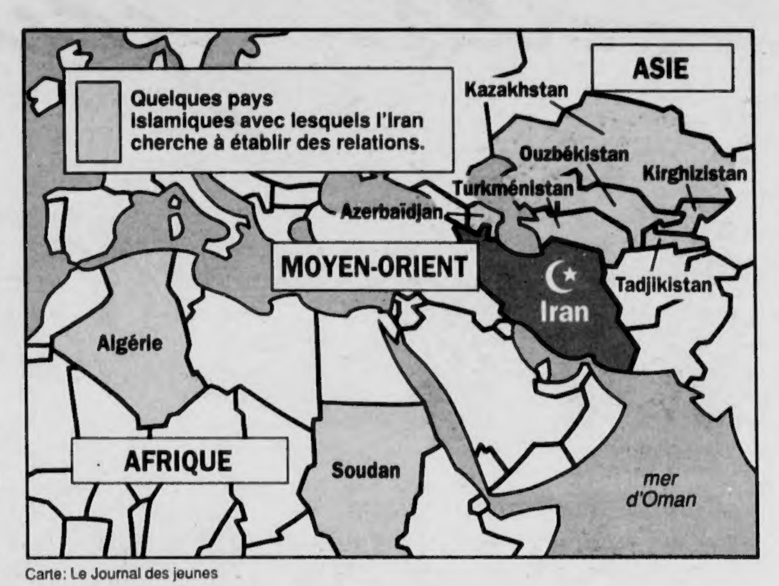
Monde
Chaud et froid
Deux scientifiques canadien et américain affirment que l'effet de serre (réchauffement de la planète pour cause de pollution) entraînera à long terme une nouvelle époque glaciaire. Explication du paradoxe: + de chaleur = + de neige au Pôle nord et au Pôle sud = + de glace dans le monde.

L'Iran rêve d'un empire musulman

La disparition de l'Union soviétique risque de renforcer énormément l'influence de l'Iran, un pays gouverné depuis 1979 par des religieux musulmans.

Ces dernières semaines, de nombreux contacts ont été établis entre l'Iran et les six anciennes républiques soviétiques dans lesquelles vit une importante population musulmane: l'Azerbaïdjan, le Turkménistan, le Tadjikistan, le Kirghizistan, le Kazakhstan et l'Ouzbékistan.

Par ailleurs, le gouvernement iranien fournit une grande quantité d'armes et de pétrole au Soudan, un pays africain qui a instauré la charia, la loi islamique, en janvier 1991. L'Iran soutient aussi le Front islamique de salut (FIS) qui a presque réussi à prendre le pouvoir en Algérie il y a quelques semaines.



Carte: Le Journal des jeunes

L'objectif du gouvernement iranien est d'encourager la création d'États islamiques afin de créer un lien entre tous les musulmans du Moyen-Orient et d'Afrique (plus de 500 millions de personnes).

Les États islamiques sont dirigés par des imams (des religieux musulmans) et organisés selon les règles du Coran (la Bible des musulmans).

Enfin, l'Iran a l'intention d'acheter pour 57 milliards de dollars d'armes au cours des cinq prochaines années. Des négociations ont lieu avec la Chine pour la fourniture d'uranium enrichi destiné à la construction de bombes atomiques.

Quand les voleurs deviennent vendeurs

Aux États-Unis, comme au Canada, il n'est pas rare de recevoir chez soi, le soir, un coup de téléphone pour un sondage ou un produit à vendre. Ce qui est particulier aux États-Unis, c'est que les appels téléphoniques proviennent souvent d'une prison.

Quinze États américains (sur 50) ont en effet mis en place des centres de «télémarketing» grâce auxquels les compagnies de vente par correspondance peuvent utiliser les services des prisonniers. Ces derniers ne quittent pas la prison: ils utilisent simplement un téléphone et un annuaire sur place.

Certaines entreprises affirment que les prisonniers sont leurs meilleurs vendeurs «parce qu'ils ont peu de distractions et n'ont pas grand-chose d'autre à faire».


Le travail en prison existe depuis longtemps, mais il s'agit le plus souvent d'activités manuelles.

D'autres se méfient et préfèrent ne pas confier leurs affaires à des personnes condamnées pour vol, escroquerie, ou pire. Dernièrement, une compagnie a interdit à ses «employés-prisonniers» de noter le numéro de carte de crédit des clients parce que deux d'entre eux s'en étaient servi pour offrir des fleurs à leur petite amie.

Quant aux prisonniers, ils sont en principe payés au même tarif que n'importe quel employé. Ils doivent par contre payer une cotisation à la prison et verser une partie de leur salaire dans un fonds d'aide aux victimes de crimes.

Une visite en enfer

Des lézards au menu, des serpents et des crocodiles pour compagnons, et une chaleur d'enfer atteignant les 45° C: voilà ce qu'a vécu pendant trois semaines un groupe de 56 réfugiés chinois perdus dans le nord-ouest de l'Australie.

L'aventure a débuté par la traversée en bateau de l'océan Pacifique entre les provinces chinoises de Guangxi et Guangdong et le continent australien.

Une fois à terre, le capitaine du bateau a abondonné les 56 fuyards en leur laissant simplement une boussole et une carte dessinée à la main.



Carte: Le Journal des jeunes

Les malheureux, divisés en deux groupes, ont affronté les pires dangers sur plus de 150 km avant d'atteindre la civilisation. La région où ils ont débarqué est en effet une des plus sauvages et des plus dangereuses de l'Australie.

Pour survivre, ils ont dû traverser les marais, combattre les crocodiles, et se nourrir de serpents et de lézards. Tous les Chinois sont quand même arrivés au bout du chemin avec seulement quelques coups de soleil et de grosses ampoules aux pieds.

Soleil pour tout le monde!

Imaginons que les villes de Montréal, Toronto et Winnipeg soient entièrement couvertes de panneaux solaires. Selon un très sérieux scientifique japonais, il n'en faudrait pas plus pour alimenter toute la planète en électricité.

Yukinori Kuwano estime en effet que si l'on installait 836 km ^{2} de panneaux solaires sur 4 % seulement des déserts du monde, (surface équivalente aux trois villes citées plus haut), l'électricité produite suffirait à combler les besoins mondiaux en énergie de l'an 2000.

Le transport de l'électricité solaire vers les différents pays se ferait à l'aide de câbles supraconducteurs.

Rassurez-vous, le professeur Kuwano n'a pas été victime d'un coup de soleil. Il sait très bien de quoi il parle puisqu'il est l'un des inventeurs de la cellule solaire.

Son projet est cependant loin de pouvoir se réaliser: à l'heure actuelle, l'énergie solaire ne représente qu'un tout petit pourcentage de l'énergie produite dans le monde.

Les grandes sources mondiales d'énergie:

- Pétrole: **38,6 %**
- Charbon: **27 %**
- Gaz naturel: **14 %**
- Hydroélectricité: **6,7%**
- Nucléaire: **3,7 %**

Les chiens de prairie font de l'air

Comment se débarrasser des chiens de prairie sans utiliser de poison, de gaz, ou d'armes? Élémentaire, mon cher Watson: en se servant d'un aspirateur!

Cette idée de génie est apparue à Gay Balfour, un Américain du Colorado, au cours d'un rêve. Il a aussitôt fabriqué un gigantesque aspirateur équipé d'un tuyau de 15 cm de large et 10 m de long.

L'appareil aspire les rongeurs et les projette dans la benne d'un camion, un peu étourdis mais en parfaite santé. «Ils ne se sentent pas trop dérangés, affirme le propriétaire de l'entreprise Dog-Gone. C'est plutôt une promenade.»

L'aspirateur de rongeurs permet de déplacer les animaux hors des jardins et des champs au lieu de les exterminer.


Un aspirateur? Heu... pas vraiment, merci!

EN BREF

Québec

Les champions du cirque

Le Cirque du soleil de Montréal a remporté un tiers des médailles au Festival international des cirques de demain qui s'est déroulé à Paris. 20 pays étaient en compétition.

Ontario

Cachez ce sein!

Une jeune femme de 20 ans, Gwen Jacob, a été condamnée à une amende de 75 $ pour s'être promenée dans la rue avec les seins nus un jour de grande chaleur.

Colombie-Britannique

La course aux moutons

Un nombre inattendu de candidats, y compris d'Écosse et de Nouvelle-Zélande, ont postulé pour un stage de berger qui se déroulera pendant quatre mois au Collège Okanagan.

Ontario

Les rois du Lego

Deux jeunes de 8 et 9 ans ont remporté la finale nationale de Lego qui s'est déroulée à Toronto. Richard McDuff et Jeff Fearnall se rendront en août au Danemark, patrie du Lego, pour participer à une compétition internationale.

Canada

Fumeurs contre fumeurs

D'après un récent sondage, plus de 85 % des fumeurs sont favorables à l'interdiction de fumer sur les lieux de travail.

Ontario

Bonne plume

Un jeune Ontarien de 13 ans, Ewen Roth, a remporté le premier prix d'un concours international d'écriture organisé par le magazine français Je Bouquine.

Québec

Villes froides

600 délégués représentant 11 pays se sont réunis à Montréal pour la 5e Conférence internationale des villes d'hiver. Principal sujet de réflexion: comment se débarrasser de la neige?

David Milgaard: la justice en accusation

Le gouvernement canadien a demandé à la Cour suprême du Canada, le plus haut tribunal du pays, de revoir le procès de David Milgaard, un homme de 39 ans emprisonné pour meurtre depuis 1970.



David Milgaard.

David Milgaard affirme qu'il est innocent du meurtre de l'aide-infirmière Gail Miller à Saskatoon en 1969. Après des années d'efforts, il a convaincu le gouvernement de faire appel à la Cour suprême qui devra déterminer si le procès de David Milgaard il y a 20 ans s'est déroulé correctement ou si, au contraire, il a donné lieu à une erreur judiciaire.

Cour suprême

La plus haute cour du Canada formée de neuf juges. Elle réexamine certains procès à la demande des cours d'appel provinciales, des gouvernements ou des citoyens.

Cour d'appel (une par province)

La cour d'appel constitue une protection pour la population car elle a le pouvoir, sous certaines conditions, d'annuler une décision prononcée par une cour inférieure.

Cour fédérale du Canada

S'occupe de domaines spécialisés comme douanes, impôts sur le revenu, etc.

Toutes les affaires de justice sont traitées par une des cours ci-dessous selon leur genre (civil ou pénal) et leur gravité.

Cours provinciales* | **Cours de comté*** | **Cours supérieures***

* Les noms changent selon les provinces.

Graphique: Le Journal des jeunes

Ce graphique montre, de façon très schématique, l'organisation de la justice au Canada. La plupart des procès ne dépassent pas le stade de la cour provinciale. Tous les juges sont nommés et payés par le gouvernement fédéral, sauf les juges des cours provinciales qui dépendent des provinces.

Québec olympique?



Un grand espoir canadien pour les Jeux olympiques: la patineuse Isabelle Brasseur.

Canapress Service-Photo

La ville de Québec vient de déposer sa candidature pour les Jeux olympiques d'hiver de 2002.

Si cette candidature est acceptée, la capitale du Québec sera la troisième ville canadienne à accueillir les Jeux olympiques depuis leur création en 1896. Les deux villes précédentes étaient Montréal (Olympiques d'été de 1976) et Calgary (Olympiques d'hiver de 1988).

D'après un récent sondage, 73 % des habitants de la région soutiennent la candidature de Québec. Le gouvernement québécois a également apporté son soutien malgré le mauvais souvenir des jeux de Montréal qui avaient entraîné des pertes financières de trois milliards de dollars.

Mais les industriels et les conseillers municipaux qui soutiennent le projet affirment qu'ils ont tiré les leçons de cet échec et que les Jeux olympiques de Québec pourraient rapporter plus de 70 millions de dollars de bénéfices.

Les Jeux olympiques d'hiver de 1994 se dérouleront à Lillehammer (Norvège) et ceux de 1998 à Nagano (Japon). Les Jeux olympiques d'été de 1996 auront lieu à Atlanta (États-Unis).

Du requin au menu

Depuis des siècles, les requins sont les grands ennemis des pêcheurs de l'Atlantique. Ils se prennent dans les filets, dévorent les autres poissons et attaquent même parfois les bateaux.

Un groupe de 15 pêcheurs de la Nouvelle-Écosse a décidé de changer cela. Au lieu de relâcher les requins qui se prennent régulièrement dans leurs filets, ils ont décidé de les faire monter à bord... pour les transformer en steaks!



Ces pêcheurs affirment que la viande du grand requin bleu, qui peut mesurer 4 m de long et peser 115 kg, est tendre et contient très peu de gras. Ils ont construit une usine dans laquelle les «monstres marins» sont débarrassés de leur peau dure, puis salés et mis en boîte.

Quelques restaurants de Toronto ont commencé à servir des steaks de requins et plusieurs pays des Caraïbes ont acheté des boîtes de conserve.



Le retour des castors

Au Manitoba, on compte au moins un castor pour deux habitants. Le nombre de ces rongeurs a augmenté de 50 % en quelques années et dépasse aujourd'hui les 600 000.

La prolifération des castors est une conséquence des campagnes contre le commerce des fourrures organisées par les écologistes.

Comme les manteaux de fourrure se vendent moins, les trappeurs ne peuvent plus obtenir un bon prix pour leurs peaux (15 $ seulement pour une peau de castor) et beaucoup sont obligés de quitter la profession.

Le retour des castors n'est pas une bonne nouvelle pour tout le monde. Le gouvernement manitobain, par exemple, dépense plus d'un million de dollars chaque année pour réparer les routes inondées par les barrages de castors.

Beaucoup de Manitobains se plaignent aussi des dégâts causés dans leur jardin par les rongeurs, qui adorent se faire les dents sur de jeunes pommiers ou cerisiers.

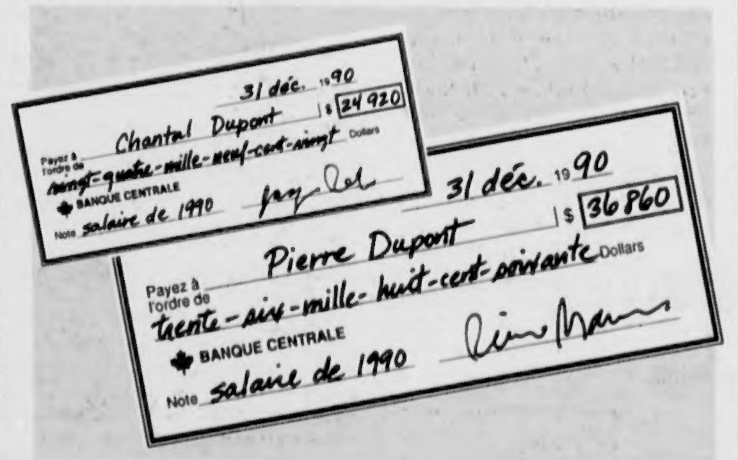
Salaires: la part du lion diminue

De nos jours, les femmes gagnent toujours moins d'argent que les hommes, mais l'inégalité entre les salaires a quand même diminué depuis 1967.

Selon une récente étude de Statistique Canada, le salaire moyen d'une femme travaillant à temps plein était de 24 920 $ en 1990. Cela représente 67,6% du salaire moyen gagné par les hommes la même année, soit 36 860 $.

Il y a 25 ans, l'écart entre les deux était plus important puisque le salaire moyen des femmes ne représentait que 58,4 % de celui des hommes.

Les groupes féministes affirment cependant que l'inégalité de revenus entre hommes et femmes est beaucoup plus importante que le laissent penser ces chiffres. En effet, ils ne tiennent pas compte du nombre grandissant de femmes sous-payées travaillant chez elles ou à temps partiel.



Capturer le temps

1. De quelle époque datent les premiers instruments de mesure du temps?

❒ A. préhistoire

❒ B. antiquité

❒ C. époque chrétienne

2. De quel nom est tirée la racine *chrono*, que l'on retrouve dans les mots chronologie et chronomètre?

❒ A. Le scientifique Alfred Kronin, inventeur du chronomètre.

❒ B.Le mot perse «cronom» qui signifie temps.

❒ C. Cronos, dieu du temps dans la mythologie grecque.

3. Les premières horloges utilisaient quel phénomène naturel pour mesurer le temps?

❒ A. la gravité

❒ B. les ombres

❒ C. la combustion (le feu)

4. Quelle est l'origine du mot «almanach» qui désigne un livre annuel comportant un calendrier et divers renseignements?

❒ A. L'espagnol «el manaco» désignant le début du mois.

❒ B. L'expression française «Ah le maniaque!» très utilisée dans les années 1 700.

❒ C. L' arabe «al-manakh» signifiant à la fois la lune et le mois.

5. Comment appellait-on les horloges à eau (l'écoulement plus ou moins régulier de l'eau servait à mesurer une durée de temps)?

❒ A. clepsydre

❒ B. gnomon

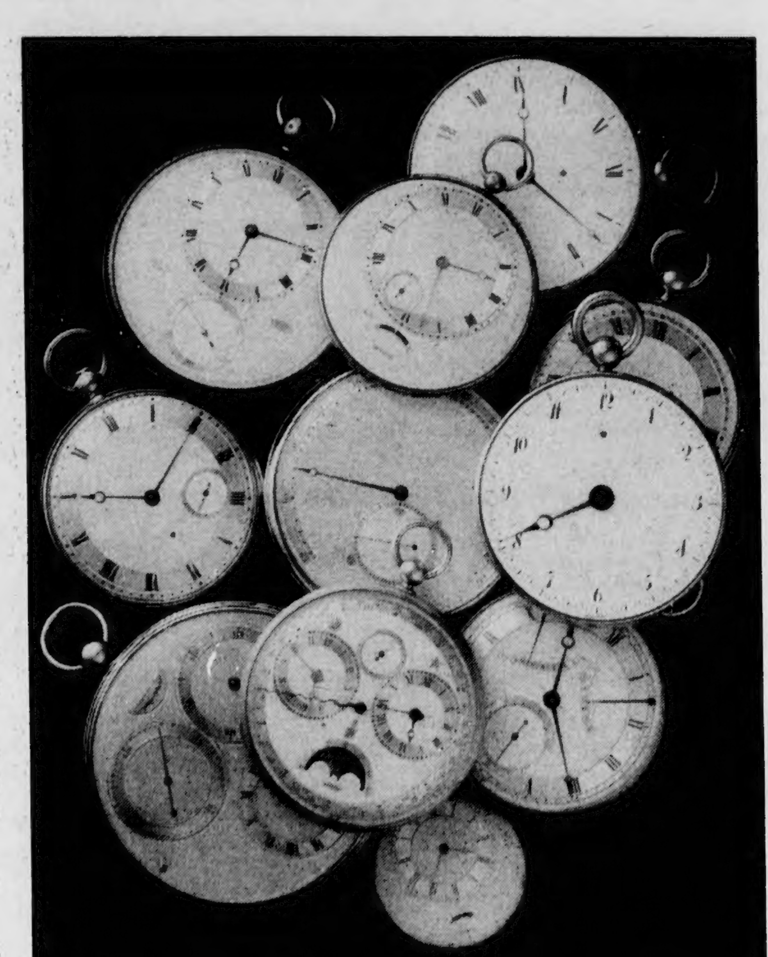
❒ C. nocturnal

6. Quel était le plus gros désavantage des cadrans solaires?

❒ A. On ne pouvait plus lire l'heure quand le soleil était couché ou caché par des nuages.

❒ B. Le soleil n'est pas régulier

❒ C. Les cadrans solaires ne sont pas portatifs.



7. Quel physicien et astronome italien du 17e siècle a pensé le premier au pendule, ce mécanisme qui sert à rendre régulier le mouvement d'une horloge?

❒ A. Galilée

❒ B. Ptolémée

❒ C. Newton

❒ D. Kepler

8. Lequel des instruments suivants ne sert pas à mesurer le temps?

❒ A. calendrier

❒ B. clepsydre

❒ C. chronomètre

❒ D. sablier

9. Les premières horloges étaient immenses, installées dans les monuments publics. Progressivement, les gens ont voulu miniaturiser les horloges. Vers quelle année la première montre est-elle apparue?

❒ A. 1390

❒ B. 1550

❒ C. 1700

10. Combien de fuseaux horaires (zones correspondant à des décalages d'une heure) y a-t-il au Canada?

❒ A. 5

❒ B. 6

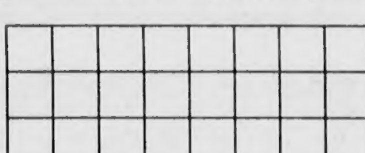
❒ C. 7

Ciel et enfer

Tu te promènes sur le chemin de la vie. Tout à coup, tu arrives à une fourche. Un esprit est debout à l'entrée de chaque chemin. Tu sais qu'un des chemins mène au ciel et que l'autre se dirige vers l'enfer.Tu sais aussi que les anges disent seulement la vérité et que les démons ne disent que des mensonges. Tu as droit à une seule question posée à un seul esprit. **Quelle sera ta question?**

Plancher en pièces

Monsieur A. Terre a acheté une feuille de 24 tuiles (3 rangées de 8) pour rapiècer le plancher de sa salle de bain.



La surface à couvrir est de 2 x 12 tuiles. Comment va-t-il couper sa feuille de tuiles pour avoir deux morceaux identiques qui couvrent cette surface?

Bon voyage!

Complète les phrases suivantes. Remplis ensuite la grille avec les mots que tu as trouvés.

Quand on a beaucoup de temps pour traverser l'océan, il est agréable de voyager en ________ (1).

Quelque moyen de transport que l'on prenne pour aller en Europe, il faut d'abord obtenir un ________ (2) et acheter un ________ (3).

Cependant, pour traverser le Canada, on peut voyager en ________ (4), en ________ (5), en ________ (6) ou en ________ (7).

En rentrant d'un pays étranger, il faut passer la ________ (8) et l'________ (9). Il n'est pas toujours nécessaire de tout ________ (10).

J'ai certainement apporté trop de vêtements. Mes ________ (11) sont trop ________ (12) à ________ (13). Je serai obligé d'appeler un taxi.

Avant tout, n'________ (14) pas d'emporter beaucoup d'________ (15).

Réponses

Capturer le temps
1-B; 2-C; 3-B; 4-C; 5-A; 6-B; 7-A; 8-aucun; 9-B; 10-B.

Ciel et enfer
La question devra être: «Lequel des deux chemins veux-tu que je prenne?» Ainsi, si tu demandes à l'ange, il va indiquer celui qui mène au ciel. Si tu demandes au démon, il va aussi t'indiquer le chemin du ciel puisqu'il est obligé de mentir. D'autres réponses sont possibles.

Plancher en pièces

Bon voyage
1-bateau; 2-passeport; 3-billet; 4-autobus; 5-voiture; 6-train; 7-avion; 8-douane; 9-immigration; 10-déclarer; 11-bagages; 12-lourds; 13-porter; 14-oubliez; 15-argent.

Recyclez donc ce journal